«On ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme» (Lénine)

C.P.S. Nouvelle série N°52 (N°134) - 1,50 €

5 DÉCEMBRE 2013

GROUPE POUR

LA CONSTRUCTION DU PARTI OUVRIER REVOLUTIONNAIRE LA CONSTRUCTION DE L'INTERNATIONALE OUVRIERE REVOLUTIONNAIRE

Le gouvernement Hollande-Ayrault-Duflot-Pinel, aux ordres du grand capital, accable, à vitesse accélérée, les travailleurs et la jeunesse d'une avalanche de mesures contre leurs conditions d'existence.

Pour ouvrir une issue politique à la classe ouvrière dévastée par l'accélération des plans de licenciements, il est nécessaire d'agir pour imposer :

- la rupture de la coopération des directions syndicales avec le gouvernement et le patronat
- la réalisation du Front uni des organisations syndicales pour donner un coup d'arrêt aux plans du gouvernement

Délitement économique en France : licenciements massifs

Il y a à peine 18 mois, Sarkozy était défait aux présidentielles et l'UMP aux législatives. Le candidat présenté par le PS, Hollande, était élu et à sa suite une majorité PS-PCF. Il faut pourtant le constater : le délitement économique continue et s'approfondit avec, pour premier effet, l'accélération des licenciements, l'augmentation dramatique du chômage.

Le journal Le Monde annonce 13 000 d'entreprises pour le seul troisième trimestre 2013 (plus de 60 000 sur l'année, plus qu'en 2009). L'accélération impressionnante des plans sociaux touche tous les secteurs d'activité. L'industrie d'abord bien sûr : PSA a fermé une de ses 6 usines en France (Aulnay) et licencié 11 000 travailleurs, mais pour une entreprise qui est passée entre 1990 et 2014 de 2 millions de véhicules produits à un objectif- nullement garanti !- de 950 000 en 2014, tout indique qu'on n'en restera pas là avec l'accord compétitivité qui rogne les salaires, augmente le temps de travail, instaure la mobilité forcée (discutée par tous, signée par tous sauf par la direction de la CGT qui selon la tactique traditionnelle s'est d'abord assurée de la signature des autres). Ainsi, d'après Le Figaro en date du 21 novembre, la direction de PSA envisage dans les prochains mois de

fermer deux lignes de production dans les usines de Mulhouse et de Poissy en s'appuyant sur les mesures de départ anticipé à la retraite et les clauses de mobilité forcée contenues dans l'accord compétitivité-emploi.

PSA mais aussi Michelin, Alcatel-Lucent (10 000 suppressions de postes programmées dont 900 en France), Kem One (Chimie). Dans cette dernière entreprise, ce sont les responsables CGT eux-mêmes qui proposent un plan de « reprise » en collaboration avec Total et EDF. *Le Monde* s'extasie devant le caractère tellement « raisonnable » de cette proposition qui « *supprime autant de postes que les autres candidats* »...

Et, en perspective, Heuliez (que Royal, présidente de la région Poitou-Charentes a pourtant abreuvé de millions d'aide et qu'elle présentait, il y a peu, comme le modèle à suivre), Bosch Vénissieux (rappelons-nous que cette entreprise a été précurseur en matière d' « accord compétitivité » puisque, avant même 2007, la majorité des dirigeants syndicaux avaient accepté de discuter et pour certains de signer le passage de 35 à 39 heures avec blocage des salaires... pour « sauver l'entreprise » !).

Sommaire

• ÉDITORIAL : POUR OUVRIR UNE ISSUE POLITIQUE À LA CLASSE OUVRIÈRE	P.1
COMMÉMORATION DE LA PREMIÈRE GUERRE IMPÉRIALISTE MONDIALE	
ENSEIGNEMENT PUBLIC	P.17
On nous communique	P.24
• SUPPLÉMENT JEUNES À C.P.S.	P.25
• SUPPLÉMENT RATP À C.P.S.	P.27
• LES MILITANTS INTERVIENNENT ET INFORMENT C.P.S	P.28

Il faut attribuer une place particulière aux licenciements en vue à Fagor Brandt, filière française de Fagor Espagne. Plus de 5 000 suppressions d'emplois sont projetées, dont 2 000 en France.

Fagor est une coopérative ouvrière, et l'on sait que c'est là, selon Mélenchon et le PCF, la «solution» alternative aux plans sociaux des patrons. Instructif: en Espagne, les ouvriers de Fagor ont à plusieurs reprises décidé euxmêmes de baisser leurs salaires. En vain: l'usine va fermer. Les ouvriers y perdent leur salaire, leur emploi mais aussi les économies qu'ils avaient été aimablement invités à investir dans «leur» entreprise. Une véritable leçon de choses sur ce que sont les coopératives ouvrières en système capitaliste.

Les dirigeants CGT à Goodyear ont, eux aussi un temps, agité la perspective de leur «coopérative ouvrière» (agrémentée du licenciement d'une bonne moitié du person-

nel!). Las! Les tribunaux ne l'ont pas voulu ainsi. Et réapparaît, pour reprendre l'usine, le patron de Titan, magnat du caoutchouc américain. Et voilà que la direction de la CGT se déclare prête à discuter d'un plan de reprise d'à peine plus de 300 ouvriers. Mais aujourd'hui, la classe capitaliste ne laisse décidément plus aucune miette tomber de la table, même pour les dirigeants syndicaux les plus soumis. Ce sera une reprise à zéro emploi, déclare le patron de Titan qui n'a nullement l'intention de s'embarrasser d'une convention collective protégeant ces «fainéants» d'ouvriers français qui «travaillent trois heures par jour» (citation du patron de Titan). Là encore, une leçon sur la savante tactique des dirigeants syndicaux jamais en reste, au nom du « réalisme », de contre-plans, alternatives, etc., opposés à la revendication ouvrière : pas une seule suppression de poste!

Accélération de la déconfiture du capitalisme français, notamment par rapport à l'Allemagne

Le déclin du capitalisme français dans les secteurs comme la métallurgie, la mécanique, la chimie est ancien. Mais la bourgeoisie française pouvait, il n'y a pas si longtemps, se prévaloir de sa position dominante dans l'agriculture et l'agroalimentaire. Pourtant, là aussi, la situation se dégrade à vitesse accélérée. Désormais, l'Allemagne a une production laitière supérieure à la France grâce à une concentration de la propriété agricole supérieure. Et, comme le montre la situation en Bretagne, toute la filière s'affaisse : après Doux, Gad, Tilly Sabco, les dégraissages et fermetures s'accélèrent. Impossible de résister à la concurrence de l'agroalimentaire allemand, de ses abattoirs où, venant des pays de l'Est, des «travailleurs détachés»- formule admirable!- travaillent à 3 euros de l'heure. D'où la conclusion de l'OCDE : «En France, il y a un problème à résoudre de coût du travail»!

Industrie, agroalimentaire, mais aussi ce qu'il est convenu d'appeler les «services». Ainsi les transports, avec le nouveau plan de licenciements à Air France (+ 1800 par rapport au précédent), l'agonie de la SNCM (transport maritime). Là encore, la bonne volonté des dirigeants syndicaux n'est guère « récompensée » : signature de l'accord sur le premier plan à Air France, référendum de reprise du travail à la SNCM et toujours, à l'époque, « pour sauver l'entreprise », « pour qu'il n'y en ait pas d'autres », etc.

Ainsi le commerce, avec La Redoute et la FNAC. Ainsi la presse et les médias, avec Centre France, France Télévisions- dans ce dernier cas sous la houlette directe du gouvernement. C'est bien un délitement général auquel on assiste. Les chiffres du chômage en attestent avec la hausse historique du chômage en septembre (+ 60 000), avec la baisse impressionnante de l'investissement (- 7 % en 2013) à propos de laquelle Nicolas Bouzou, une voix autorisée du capital français, écrit : « Les anticipations sont tellement négatives que les entreprises n'investissent pas, même pour renouveler leurs équipements ». En clair,

même cette partie du capital constant que Marx appelle le capital fixe (bâtiments, machines) n'est pas renouvelée... Bien sûr, la crise du capitalisme français se développe avec en arrière-fond la crise générale et mondiale du mode

avec en arrière-fond la crise générale et mondiale du mode de production capitaliste. Mais cela ne doit pas occulter la dégringolade relative du capitalisme français par rapport à ses concurrents, et d'abord par rapport à l'Allemagne.

La France a vu sa production industrielle baisser de 15 % en 5 ans. En 2009, son PIB représentait 79,4 % de celui de l'Allemagne; en 2012, plus que 76,2 %. Fin août, le déficit commercial de la France atteignait les 60 milliards d'euros sur les 12 derniers mois. Sur la même période, l'Allemagne affichait plus de 250 milliards d'excédent commercial, ce qui lui valait d'ailleurs quelques remontrances de l'Union européenne lui reprochant de ne pas importer suffisamment, ce qui offrirait davantage de débouchés aux autres capitalismes. Un tel reproche d'ailleurs ne devrait, soit dit entre parenthèses, guère susciter d'autres réactions qu'un haussement d'épaules du capital allemand. La situation du point de vue de la dette publique n'est pas plus reluisante. Alors que l'Allemagne affichera en 2013 un équilibre des comptes, le déficit français sera encore de 4,1 %. De 2009 à 2013, la dette française aura grimpé de 79,2 à 94,8 % du PIB ; la dette allemande « seulement » de 74,5 à 79,6 %.

Ce dernier chiffre indique d'ailleurs assez bien que la santé de la prospérité allemande n'est que relative. Même en Allemagne la dette augmente par rapport au PIB. Quant aux exportations, même si elles y surpassent largement les importations, elles tendent à diminuer particulièrement dans le secteur des moyens de production, les machines-outils par exemple. C'est que, même relativement favorable, la situation de l'Allemagne ne saurait s'abstraire de la situation mondiale et que celle-ci est marquée par un approfondissement de mois en mois de la crise du mode de production capitaliste.

Une nouvelle menace : la déflation

S'agissant de cette crise, tout lecteur de *Combattre pour le socialisme* peut vérifier au fil des numéros que, pour l'essentiel, ses appréciations se sont trouvées confirmées par les événements.

Nous pourrions ainsi reprendre quasiment mot pour mot ce que *CPS* n° 48 écrivait il y a plus d'un an dans son article consacré à la situation économique (« <u>Approfondissement</u> <u>de la crise du capitalisme</u> »):

« (...) La BCE a annoncé qu'elle lançait un nouveau programme de rachat de la dette souveraine sur le marché secondaire pour « un montant illimité », et cela après avoir baissé à un niveau historiquement bas son taux directeur cet été. Ces nouvelles interventions, qui reviennent à injecter toujours plus de liquidités dans le système financier, s'inscrivent dans le prolongement des précédentes mesures d'assouplissement quantitatif. Dans les deux cas, les banques centrales ne posent plus de limites à leurs interventions, ni dans le temps en ce qui concerne les montants engagés. Mais en dépit de la puissance apparente de ces mesures, rien ne permet de penser qu'elles permettront d'enrayer l'approfondissement de la crise du capitalisme... Le fait que les liquidités injectées dans le système financier soient affectées au financement de l'économie productive dépend en dernier ressort du taux de profit. Or dans une situation de suraccumulation du capital, l'augmentation de la masse du crédit à disposition des entreprises ne peut avoir qu'un effet marginal sur leur volonté d'investir. ».

Et cette partie de l'article était ainsi conclue :

« Les injections massives de liquidités, loin de circonscrire l'incendie, aboutissent au contraire à l'étendre aux banques centrales, c'est-à-dire au cœur même du système monétaire, contribuant ainsi à le fragiliser toujours un peu plus. »

Plus d'un an après, ce sont les mêmes recettes que propose la BCE (après que la FED de son côté a finalement décidé... de continuer à faire fonctionner la planche à billets). Mais le fait même que la BCE propose à nouveau d'administrer la même médecine montre à la fois que le traitement précédent n'a pas fonctionné et que celui-ci ne fonctionnera pas davantage. La BCE vient de décider de baisser à nouveau son taux directeur à 0,25 %, d'offrir de nouvelles possibilités d'emprunts aux banques à ce taux. Désormais, faire plus ce serait prêter à un taux négatif et racheter directement sur le marché dit « primaire » des obligations d'État, ce à quoi l'impérialisme allemand s'oppose de toutes ses forces. Car cela reviendrait à la reconnaissance officielle du caractère irrécouvrable de la

dette d'État d'un certain nombre de pays que la BCE épongerait directement.

Cependant la maladie gagne en profondeur et apparaissent de nouveaux symptômes. C'est par crainte de la déflation, qui désormais menace, que la BCE a décidé ces mesures. Or, la déflation, résultat de la crise de surproduction, a elle-même sur celle-ci un furieux effet accélérateur. C'est là la leçon de la grande crise de 1929 en particulier. D'où vient en effet la déflation, c'est-à-dire la baisse des prix, sinon du rétrécissement du marché qui contraint les capitalistes à vendre moins cher pour pouvoir se débarrasser de leurs marchandises ? Ajoutons ceci : un des éléments déterminants de la déflation, c'est la baisse du prix de cette marchandise singulière qui s'appelle la force de travail, bref la baisse des salaires. Ce n'est pas un hasard à cet égard si la tendance à la déflation se manifeste avec une vigueur particulière dans des pays comme la Grèce ou le Portugal. Quel est l'effet de la déflation ? C'est le renoncement tout à la fois à consommer et à investir puisque demain ce sera moins cher. C'est aussi l'augmentation des taux d'intérêt réels de la dette puisqu'au taux nominal, il faut ajouter désormais le pourcentage de la déflation ellemême. C'est donc une formidable accélération de la crise. On se gardera bien de pronostiquer sur l'effet à court terme – l'échec à long terme étant garanti – des mesures de la BCE. Jetant sur le marché de nouvelles masses de liquidité, et donc augmentant ainsi mécaniquement la masse monétaire, il est possible - non certain - que les échéances soient ainsi provisoirement repoussées. Il est possible aussi que, faute de favoriser le redémarrage de l'investissement, ces mesures favorisent une nouvelle flambée spéculative qui aurait pour effet... d'augmenter le prix des produits sur lesquels cette spéculation s'exerce. Mais, comme le montre cette dernière éventualité, dans le système capitaliste, déflation ou inflation, c'est toujours le prolétariat qui paie l'addition. De l'Inde au Soudan, l'inflation jette dans la rue des milliers de travailleurs que l'augmentation des prix alimentaires précipite dans la famine. Si demain la déflation frappe l'Europe, elle signifiera baisse brutale des salaires, fermeture de centaines d'usines et donc augmentation inouïe du chômage.

Le gouvernement Hollande-Ayrault-Duflot-Pinel obéit au doigt et à l'œil à la bourgeoisie française...

C'est dans ce contexte mondial qu'aggravent les faiblesses propres de la bourgeoisie française qu'opère le gouvernement.

Remarquons d'abord que sur la scène mondiale, le gouvernement Hollande-Ayrault-Duflot-Pinel a choisi pour exister une posture particulière. Celle du gouvernement le plus brutalement partisan d'écraser sous le talon de fer de la domination impérialiste les peuples des pays dominés. La défense acharnée par Hollande des « sanctions » contre l'Iran, qui privent le peuple iranien de manière dramatique des médicaments (en particulier des anti-cancéreux) ainsi que d'autres produits de première nécessité, illustre le caractère répugnant de cette politique. Hier, ultra de l'intervention en Syrie, aujourd'hui des sanctions contre l'Iran et affichant son soutien à Israël : telle est la politique du gouvernement. On disait de Blair qu'il était le caniche de Bush. Il faut dire aujourd'hui de Hollande qu'il est le roquet d'Obama, puisque tentant en permanence de le

mordre au mollet pour qu'il aille plus loin dans l'écrasement des peuples...

Cela étant, il faut constater à quel point l'impérialisme français se révèle incapable de rétablir un semblant d'«ordre» impérialiste là où il est intervenu et dans son propre «pré-carré».

Deux ans après l'intervention en Libye, c'est le chaos. Le pays est en proie aux bandes rivales sans qu'un appareil d'État digne de ce nom n'arrive à se constituer avec, pour l'impérialisme, cette fâcheuse conséquence : le pétrole ne coule plus. Même chaos en République centrafricaine. C'est l'échec patent de la tentative d'établir une solution stable après Bozize conforme aux intérêts français. Aujourd'hui, Hollande annonce sa volonté de réintervenir directement tout en implorant l'aide des impérialismes rivaux. Quant au Mali, finies les grandes déclarations triomphalistes! A nouveau, une partie du Nord devient «hors contrôle» pendant que des tensions apparaissent

entre la France et le gouvernement qu'il a pourtant mis en place à Bamako!

En France même, c'est trop peu que de dire que le gouvernement se soumet aux exigences de la bourgeoise française. Il est en vérité, par rapport à elle, le petit doigt sur la couture du pantalon. Les « pigeons »- les patrons osent se présenter ainsi !-réclamaient il y a quelques mois la disparition de l'imposition sur les cessions d'actifs ? Moscovici leur donnait satisfaction en 48 heures. Gattaz se rend à Matignon pour se plaindre des « charges » ? Ayrault leur annonce la « bonne nouvelle », la mesure que même les gouvernements Chirac et Sarkozy-Fillon n'avaient osé prendre : la fiscalisation des allocations familiales, attaque majeure contre la Sécurité sociale. Et là les engagements sont tenus ! La loi de financement de la Sécurité sociale a engagé le processus.

Le budget a illustré jusqu'à la caricature la veulerie de ce gouvernement par rapport au patronat. Il annonce dans un premier temps la création d'un impôt assis sur l'EBE (excédent brut d'exploitation). Il ne s'agit d'ailleurs nullement d'une nouvelle charge mais du remplacement d'un impôt supprimé par ailleurs (IFA: imposition forfaitaire annuelle). Le MEDEF n'a besoin que de froncer les sourcils. Cazeneuve répond immédiatement: « J'entends les remarques sur le fait qu'un impôt sur l'EBE pourrait pénaliser l'investissement. Nous sommes tout à fait désireux de procéder à des ajustements techniques. »

Le Monde note : « En fait d'ajustement technique, ce sera un pur et simple abandon. » puis ajoute sobrement : « Le MEDEF a pris acte de ce recul. Il attend désormais la tenue des assises sur la fiscalité des entreprises ». Il n'y a en effet pas de raisons de s'arrêter en si bon chemin. Gattaz a fixé l'objectif: 100 milliards de « charges » en moins. Donc les capitalistes entendent bien ne pas en rester aux 20 milliards du crédit impôt compétitivité. Ni aux 20 autres milliards qu'auront coûté la déconfiture du Crédit Lyonnais (le gouvernement vient d'honorer une facture de 4,5 milliards supplémentaires) et de Dexia (ce n'est pas fini!). Ni aux 5 milliards annuels au titre du Crédit Impôt recherche qui a augmenté de 130 % en 5 ans sans que la recherche privée n'ait augmenté le moins du monde.

Veulerie du gouvernement et veulerie revendiquée! « L'allègement net sur les prélèvements des entreprises représente 12 milliards d'euros pour l'an prochain » : c'est ce que dit lui-même Cazeneuve, ministre du Budget. Et son compère Moscovici revendique : « un budget résolument favorable aux entreprises. « A preuve, le « rendement net » de l'impôt sur les sociétés attendu en 2014 sera inférieur à celui de 2013 : 36,2 milliards contre 53,5 milliards (-17,3 milliards, soit 1/3 en moins!).

Soumis à la bourgeoisie et brutal contre le prolétariat. Il n'y aura pas de recul sur l'augmentation de la TVA. Ce sont les travailleurs qui la paieront, ainsi accessoirement que la petite bourgeoisie (artisans, restaurateurs, commerçants) que le gouvernement précipite ainsi dans les bras du Front national.

...et nourrit l'offensive de la réaction qui se radicalise

En gouvernant violemment contre les masses laborieuses et la jeunesse qui ont élu la majorité PS-PCF, le gouvernement attise lui-même des braises de la mobilisation de la réaction qui trouve dans la petite bourgeoisie les troupes exaspérées par la crise qu'elle subit, sans que du côté du prolétariat n'apparaisse la moindre issue.

La mobilisation contre le « mariage pour tous »- dont il faut rappeler qu'elle a été organisée par l'Église catholique en relation avec des éléments de la hiérarchie militaire et policière- en a témoigné. C'est Hollande qui, faisant de la célébration des mariages entre homosexuels une obligation dont les maires pouvaient se dispenser au nom de leur « conscience », avait ouvert les vannes. Moscovici peut lui se vanter d'avoir favorisé la mobilisation des « bonnets rouges », puisque, le premier, il avait évoqué- contre la politique du gouvernement dont il est membre !- le « ras le bol fiscal ».

La manifestation du 2 novembre contre « *l'écotaxe* » est instructive à plus d'un titre. Rappelons-le rapidement. L'écotaxe, adoptée lors du « Grenelle de l'environnement », votée en commun par la majorité UMP et le PS sous Sarkozy, entérinée par le gouvernement Hollande dès son entrée en fonction, n'a strictement rien à voir avec la défense de l'environnement. Pas plus que la

« taxe carbone » qui est encore dans les tuyaux. Affectée au budget de l'État, entièrement en faveur des capitalistes, elle serait payée par les travailleurs sous forme de renchérissement des marchandises transportées. Mais, au nom des intérêts généraux du capitalisme, elle s'en prend aussi à cette partie du patronat (en premier lieu les transporteurs) dont la survie est menacée par un tel renchérissement.

C'est cette frange du patronat (Leclerc, Hénaff, sans compter les dirigeants de la FNSEA) qui a organisé la manifestation de Quimper. Elle avait trouvé son porteparole : Troadec. Affublé de l'étiquette « divers gauche », patron de presse puis d'une brasserie, c'est un promoteur jusque sur sa liste municipale de l'association capitaltravail (il se flatte d'avoir mis sur la liste le patron d'une entreprise et « son » délégué syndical). Il a souvent fait liste commune avec... les Verts (cela ne s'invente pas !) et les « autonomistes bretons », dont la filiation avec les Chouans n'est plus à démontrer. C'est encore une forme de l'association capital-travail qui s'est réalisée le 2 novembre à Quimper : les travailleurs étant enrôlés dans une manifestation derrière les banderoles de leurs patrons licencieurs, flanqués de tout ce que la Bretagne peut comporter de groupes réactionnaires, voire nazillons.

Une offensive confortée par les dirigeants FO et d'une autre manière par ceux de la CGT et de la FSU

La responsabilité de cette situation incombe aux dirigeants des organisations du mouvement ouvrier, en premier lieu des directions syndicales, dont le refus de défendre une solution ouvrière à la crise et la prise en charge des charrettes de licenciement sèment un désarroi grandissant au sein du prolétariat et accentuent son déboussolage politique, permettant ainsi à quelques patrons bretons

d'utiliser une fraction de leurs travailleurs comme une masse de manœuvre pour défendre leurs intérêts de classe. Dans cet enrôlement, les dirigeants de Force ouvrière ont joué un rôle de choix, revendiquant hautement l'appel commun à manifester aux côtés des patrons. L'appel de Quimper est le complément de la politique de l'appareil FO à Gad. FO est le syndicat dominant à Gad Lampaul condamné à la fermeture. Loin de combattre contre les licenciements, la direction FO y réclame un « bon plan » avec une « bonne prime de départ ». Et sur cet objectif, elle a organisé... un « blocage » de l'usine de Josselin où les travailleurs n'ont pas (encore) perdu leur travail. On le voit, l'ennemi ce n'est pas le patron avec lequel on peut manifester. L'ennemi c'est le travailleur qui a encore du travail! Ainsi va l'« indépendance syndicale » façon Mailly!

On ne serait pas complet si l'on ne mentionnait l'appel du NPA Bretagne en accord avec la direction nationale qui donne une idée du degré de décomposition politique dudit NPA...

Mais dira-t-on, les dirigeants CGT ont, eux, refusé d'appeler à la manifestation « avec ceux qui licencient », en la dénonçant et en appelant à une autre manifestation, à Carhaix. Mais sur quelle base ont-ils donc appelé à manifester? « Le patronat veut une manifestation contre les taxes. Or pour nous, la solution de l'emploi passe aussi

par la fiscalité » ont déclaré les dirigeants régionaux de la CGT pour appeler à Carhaix. En clair, la manifestation qui donnait une place de choix aux dirigeants d'Europe Ecologie-Les Verts était une manifestation de soutien au gouvernement. Pas étonnant dans ces conditions qu'elle ait été désertée, contribuant par là à rehausser la participation à la manifestation réactionnaire de Carhaix et à convaincre les travailleurs de leur impuissance... En réalité, la manifestation de Carhaix n'était pas l'antithèse de celle de Quimper, mais son complément. Ce dont témoigne par exemple les dirigeants de la FSU présents... dans les deux !

Au bout du compte d'ailleurs, responsables CGT, FSU, Front de Gauche ont défendu en vain la politique du gouvernement sur l'écotaxe puisque celui-ci... vient d'y renoncer. Pas d'écotaxe avant 2015, vient d'annoncer le gouvernement qui paiera quand même les 250 millions d'euros annuels qui se rajoutent aux 610 millions déjà dus à la société privée Ecomouv grassement rémunérée pour l'installation des portiques. Au total, le «manque à gagner» serait de 1,15 milliards d'euros dès l'an prochain.

Le rapporteur PS à la Commission du budget de l'Assemblée nationale l'a annoncé, le manque à gagner devra intégralement être compensé par des suppressions de dépenses budgétaires : donc plus de suppressions de poste dans la Fonction publique, plus de coupes dans les budgets sociaux. Le prolétariat paiera....

Les leçons des élections cantonales de Brignoles

Offensive de la réaction dans la rue et sur le terrain électoral. Brignoles confirme Villeneuve-sur-Lot et les élections partielles précédentes : effondrement du vote pour les partis d'origine ouvrière, stagnation de l'UMP, large progression du FN jusqu'à remporter la victoire dans ce dernier cas.

A Brignolles, le candidat commun PS-PCF – en l'occurrence un candidat du PCF – obtient au premier tour... 4,7 % des inscrits contre 31,2 % pour le candidat Hollande. Résultat d'autant plus spectaculairement faible que le sortant était PCF. C'est une véritable Berezina. Ce n'est pas, n'en déplaise à Mélenchon, le soutien du PS au candidat PCF qui l'explique, mais bien... le soutien du

PCF au gouvernement ! La candidate UMP avec 6,6 % des inscrits n'en profite guère. Dans un contexte où les deux tiers des inscrits se sont abstenus, le FN – si on ajoute les voix d'un autre candidat dissident, ancien représentant du même parti en 2012- maintient ses voix dont le total n'est donc pas affecté par l'abstention massive.

Au second tour, le FN l'emporte avec 24,3 % des inscrits (54 % des exprimés). Il double quasiment son nombre de voix (d'un peu plus de 2 700 voix à un peu plus de 5 000). Sur le terrain électoral aussi la réaction tend à se regrouper; l'électorat bourgeois se radicalise quand prévaut le désarroi dans les rangs de l'électorat ouvrier.

L'objectif à terme de la bourgeoisie, c'est la liquidation de la majorité PS-PCF...

Prenant appui sur cette offensive réactionnaire dans la rue (au cœur de la manifestation de Quimper, il y avait une immense banderole : « Hollande démission ») comme dans les urnes, Marine Le Pen a lancé une campagne pour la dissolution de l'Assemblée nationale, et par conséquent la disparition de la majorité PS-PCF. Certes, telle n'est pas encore la position de la bourgeoisie dans son ensemble, ni celle du MEDEF, ni d'ailleurs celle de l'UMP.

Ainsi le MEDEF a indiqué: « On ne va pas mettre la chienlit « proposant aimablement: « Il faut que le président de la République reprenne la main et nous sommes prêts à reprendre la main avec lui en lui proposant des idées. Il faut se mettre autour de la table maintenant et réfléchir sur comment on s'en sort. »

Quant à l'UMP qui ne s'est pas encore relevée de la défaite de 2012, elle est paralysée par sa propre crise. Alors même que le parti gaulliste a, par nature, besoin de se retrouver derrière un « homme providentiel », ce qui pré-

vaut à l'UMP, c'est une interminable guerre des chefs qui trouve un rebondissement à chaque nouvel événement : désaccords sur l'opportunité d'une intervention en Syrie, désaccords sur l'application de l'écotaxe, désaccords sur la question des « rythmes scolaires », etc., et multiplication des candidats bonapartes : Copé, Fillon, Sarkozy et comme si cela ne suffisait pas, Juppé, Bertrand, Wauquiez... La liste des prétendants s'allonge...

Il y a pourtant fort à parier que sur cette question de la dissolution comme sur d'autres, la position de Marine Le Pen ne fasse qu'anticiper sur ce qui sera demain la position commune de la bourgeoisie. Les municipales pourraient jouer un rôle d'accélérateur. Car ce qui est incertain, ce n'est pas la défaite du PS et du PCF (du reste intégrés dans des listes d' « union » englobant des représentants directs de la bourgeoisie); c'est son ampleur. Selon cette ampleur, la question se retrouvera plus ou moins fortement sur le devant de la scène...

... ou l' « union nationale »

Remarquons d'ailleurs que cette éventualité est envisagée... jusque dans les rangs du PS lui-même. Elle figure par exemple dans l'interview de Malek Boutih, député PS: « Le jour où la crise atteindra son paroxysme, la dissolution sera inévitable. ». Cela indique qu'au bout du compte, lorsque se posera la question de liquider la majorité PS-PCF, Hollande ne laissera à personne d'autre le soin de le faire.

Pour l'heure, c'est plutôt la perspective de l'union nationale que trace Hollande. Tel est le sens de son discours d'Oyonnax le 11 novembre. A cet égard, le centenaire de la commémoration de la Première Guerre mondiale offrait une opportunité. Hollande y a tenu des propos très clairs pour ce qui est de sa filiation historique. Pas de larmes de crocodiles sur les mutins fusillés! Pas même le discours pseudo pacifiste geignant sur les horreurs de la guerre! Non! Hollande s'est réclamé en toute clarté de l'Union sacrée, celle qui a envoyé des deux côtés du Rhin des millions de jeunes ouvriers, paysans à la mort pour les intérêts de leur propre impérialisme.

On lira dans ce numéro de *CPS* l'article consacré à cette guerre et au rôle criminel des dirigeants de la II^e Internationale. Mais indiquons dès maintenant le sens du discours de Hollande. Pour lui, comme hier l'Union sacrée était nécessaire pour la défense de l'impérialisme français, l'union nationale est indispensable pour la mise en œuvre des contre-réformes. Hier, la présence dans l'Union sacrée des dirigeants de la SFIO, de Jouhaux, dirigeant de la CGT, était vitale. Aujourd'hui, Hollande en appelle à l'UMP- dont les représentants ont salué le discours-, mais aussi et peut- être surtout au soutien sans faille du PS, du PCF et plus encore de Lepaon, secrétaire général CGT, de Mailly, secrétaire général FO, de Groison, secrétaire générale FSU. Et il l'obtient...

C'est ce dont témoigne l'orientation maintenue de la direction de la FSU et de celle du SNUIPP, sans lesquelles Peillon aurait déjà dû remballer son décret « rythmes scolaires ».

Rythmes scolaires : les professeurs d'école refusent de se soumettre

Pour ce qui est de l'enjeu de ce décret, ce qu'il représente d'attaques à la fois contre le statut des professeurs d'école et contre le caractère national de l'Enseignement public, nous renvovons les lecteurs à l'article « Enseignement » de ce bulletin. On se bornera ici à rappeler que, l'an dernier, alors même que les professeurs d'école parisiens en particulier se mettaient en grève de manière massive avec un taux de participation historique (jusqu' à 80 % de grévistes à Paris), le congrès de la FSU à l'initiative de la direction de la FSU rejetait la motion du courant Front Unique demandant au congrès de se prononcer pour le retrait du projet de décret. Bien au contraire, Sébastien Sihr, secrétaire général du SNUIPP, se prononçait pour « une réforme des rythmes réussie ». Il s'agissait d'un coup de poignard dans le dos des professeurs d'école. On pouvait supposer qu'un tel coup de poignard aurait achevé les enseignants et leur volonté de résistance.

Mais le rejet est tel que cette année à nouveau, dans un mouvement associant souvent les parents d'élèves, se sont développées grèves, manifestations en direction des mairies contre la mise en œuvre du décret. A l'évidence, les enseignants en lutte ne se sont pas laissé impressionner par la misérable tentative des directions syndicales SE et

SNUIPP de les faire passer pour des partisans de l'UMP et pour des réactionnaires – le journal *Le Monde* jamais en retard d'une canaillerie contre les enseignants a été jusqu'à publier un dessin du sinistre Plantu affublant les enseignants en grève de bonnets rouges! Il faut d'ailleurs préciser la véritable position de l'UMP qui demande que les maires aient la liberté d'appliquer- ou de ne pas appliquer- le décret à leur guise, c'est-à-dire d'aller plus loin que le gouvernement dans la dislocation du cadre national de l'enseignement primaire!

Toujours est-il que le soutien éhonté de la direction du SNUIPP au gouvernement provoque au sein même de cette organisation une crise majeure. Au moment où nous écrivons, l'issue de la bataille n'est pas scellée. Mais tout se concentre dans le combat pour imposer que la direction du SNUIPP rompe son soutien au gouvernement, se prononce pour l'abrogation, réalise le Front uni des syndicats (avec le SE, la CGT, FO, voire SUD) pour engager le combat pour faire capituler Peillon et le gouvernement. Chacun comprend qu'au-delà même de l'enjeu pour l'Enseignement public, une défaite du gouvernement serait un puissant encouragement pour toute la classe ouvrière (voir article spécifique dans ce numéro).

Universités : des mobilisations, pour l'instant locales, qui posent la question du combat d'ensemble contre la sélection, pour le droit aux études affrontant le gouvernement

De la même manière, une attention particulière doit être accordée aux mobilisations, à cette étape locales et parcellaires, qui touchent les universités et le milieu étudiant. Ainsi, les étudiants en formation de travail social (assistants sociaux, éducateurs) ont-ils manifesté en masse contre la remise en cause de leur diplôme. Celui-ci suppose pour être validé un certain nombre de stages, et Fioraso avait rendu obligatoire la gratification des dits stages, gratification que les organismes d'accueil des stagiaires (hôpitaux, maisons de retraites, organismes d'accueil de

personnes en situation de handicap, etc.) refusaient de verser. Le résultat était pour les étudiants la remise en cause de leur diplôme. Fioraso a cru s'en sortir en rétablissant... la non-rémunération des stages. A l'évidence, les étudiants ne se satisfont pas d'une telle décision puisque, réunis en coordination nationale, ils ont décidé de manifester nationalement au ministère.

Plus importante encore, la grève à l'université de Guyane et celle de Montpellier. Dans les deux cas étudiants et parfois enseignants se dressent contre les conséquences de la LRU aggravée par la loi Fioraso. La LRU – rappelons-le – confie désormais la gestion du personnel, et par conséquent leur rémunération- au Conseil d'administration et au budget de l'université. L'enveloppe budgétaire allouée ne permet justement pas le paiement de tous ces personnels, la mise en œuvre des mesures de promotion, d'avancement auxquelles ces derniers ont statutairement droit. Il faut y ajouter les gouffres financiers que constituent les opérations immobilières engagées dans le cadre de Partenariats Public-Privé (PPP) contraignant les universités à verser « un loyer » découlant de contrats extrêmement juteux pour l'opérateur privé, avec leur lot de chantiers chaotiques, de constructions au rabais, d'abus de confiance..., comme dans les hôpitaux.

En conséquence de quoi, les CA sont amenés à prendre une combinaison de mesures : licenciement des personnels non-titulaires, remise en cause des mesures d'avancement, fermeture des formations jusqu'à présent dispensées. Rappelons sur ce dernier point qu'un des aspects essentiels de la loi Fioraso est justement la volonté de « réduire » et de « simplifier » le nombre de licences et l'on voit aujourd'hui ce que cela signifie. C'est ainsi qu'en Guyane, avait été décidée la fermeture de la licence de Portugais ainsi que d'autres formations dans le domaine de l'environnement. C'est ainsi que le CA de Montpellier III s'était prononcé pour la fermeture de l'antenne universitaire de Béziers, et avait décidé que, faute de place, l'accueil des étudiants dans certaines filières ne serait pas assuré pour tous mais par tirage au sort.

C'est sur le terrain du droit aux études, du droit des étudiants à s'inscrire dans la filière leur choix, du combat pour « des profs, des locaux, des moyens pour étudier » que s'est en réalité engagé le combat en particulier à Montpellier. Mais en relation avec les présidents d'Université, les dirigeants du SNESup (syndicat FSU de l'enseignement supérieur) tentent de le détourner sur un autre terrain : celui du « soutien » aux présidents d'université qui, fac par fac, demandent une rallonge budgétaire tout en prenant (la mort dans l'âme, bien sûr) toutes les mesures de licenciement, de fermetures, etc.

Remarquons que, sans que forcément la clarté se fasse immédiatement, les étudiants tendent à se libérer du carcan que veulent leur imposer présidents d'universités et dirigeants syndicaux. La récente décision de l'assemblée générale des étudiants de Montpellier d'occuper le Conseil d'administration – même si cette décision n'est pas exempte de confusions puisque assortie de la demande au CA de « soutenir les revendications »- témoigne d'une réalité : à savoir que depuis la LRU, la politique de participation des dirigeants syndicaux aux Conseils d'administration a franchi un palier supplémentaire : ce sont désormais eux qui prennent en charge les fermetures de section, les suppressions de postes, les licenciements de leurs collègues, en particulier contractuels, etc. Les dirigeants du SNESup ont d'ailleurs pris violemment position contre la décision des étudiants de bloquer le CA en défense de la présidente d'université qui a fait adopter les mesures de restrictions budgétaires. La question de la rupture de la participation, du combat pour que dirigeants SNESup, de l'UNEF quittent les d'administration revêt donc une acuité nouvelle.

On ne fera aucun pronostic sur la question de savoir jusqu'où peut aller cette mobilisation. Mais une chose est certaine : elle en annonce d'autres. Car tout témoigne d'une évolution « à la grecque » de la situation à l'université. L'Université de Versailles affirme qu'elle ne peut plus assurer les salaires des personnels au-delà de quelques mois. Et la provocation de l'expulsion d'étudiants par tirage au sort a d'abord pour fonction de dire : comme on ne peut en rester à ce mode d'exclusion arbitraire, il faut reposer la question de la sélection à l'université, remettre en cause le droit à suivre des études supérieures de tout bachelier. On le sait depuis la défaite cuisante de Chirac en 1986 avec le retrait de la loi Devaquet, cette question demeure explosive. Le gouvernement pourrait bien apprendre à ses dépens que les capacités de mobilisation de la jeunesse ne se sont pas évanouies... (Sur la situation dans les universités, on lira la déclaration de la représentante FU à la CA nationale du SNCS – syndicat de la recherche FSU – en complément à ce qui est écrit ici.)

Ce que nous apprend la mobilisation lycéenne contre les mesures d'expulsion de lycéens d'origine immigrée fin octobre

Le gouvernement a déjà d'ailleurs eu l'occasion de mesurer les capacités de mobilisation de la jeunesse à l'occasion de la mobilisation spontanée de la jeunesse lycéenne contre les expulsions de deux de leurs camarades d'origine immigrée par la police de Valls (voir le supplément jeune de CPS dans ce numéro). Sans doute, comparée avec des mobilisations passées, celle-ci était somme toute d'une ampleur relativement limitée. Mais les conséquences qu'elle a immédiatement provoquées n'en sont que plus significatives : retour précipité en France de Valls, répugnante intervention de Hollande acceptant en France Léonarda mais à condition que le reste de la famille soit expulsée, mais surtout prise de position du premier secrétaire du PS, H. Désir, après et à l'encontre de Hollande demandant que toute la famille puisse rentrer en France. Là encore loin de nous toute idée de glorifier la position de Désir qui a fait piteusement marche arrière au bout de quelques heures! Mais si une mobilisation aussi limitée a pu immédiatement disloquer le dispositif par lequel la majorité PS-PCF est encamisolée par Hollande et le gouvernement appuyés sur les institutions réactionnaires de la V^e République, on peut imaginer ce qui se passerait dans une situation où les uns et les autres se trouveraient confrontés à de puissants mouvements de classe. C'est bien ce que l'on continue à redouter au gouvernement comme plus généralement dans la classe dominante. Ainsi Noblecourt, éditorialiste du *Monde*, qui n'y va pas par quatre chemins et explique que Désir doit être puni pour ses quelques heures d'égarement :

« Le 19 octobre, le premier secrétaire du PS avait désavoué le président de la République en souhaitant que " tous les enfants de la famille Léonarda puissent finir leurs études accompagnées de leur mère "... Alors que l'exécutif est frappé par une grave crise d'autorité, qui surplombe les autres — économique, sociale, morale, politique — et par une impopularité record, un ministre confie : " Il y a à

l'évidence un problème Harlem Désir ». Puis, plus loin : « (...) le sort de M. Désir paraît scellé. "Il faut le débarquer en douceur ", assène un dirigeant. ». Dans son style caractéristique, Le Monde fait parler tel ou tel dirigeant

pour indiquer ce qui est nécessaire à la bourgeoisie française et ce qui est par conséquent la position de la rédaction du *Monde* lui-même !

Nouvelles attaques en vue, nouvel appel « aux partenaires sociaux »

Mais en réalité il ne s'agit pas du destin particulier de Désir qui n'a d'ailleurs, répétons-le, aucun mérite particulier. Il s'agit de la contradiction qui n'a pas disparu entre l'existence de la majorité PS-PCF à l'Assemblée nationale et le gouvernement, sa politique effrénée d'attaques antiouvrières. Celle-ci ne peut connaître de trêve, fouettée par la nécessité de la crise du capitalisme doublée de celle de la bourgeoisie française, de sa faiblesse économique insigne.

Voilà pourquoi est programmé le dynamitage du statut de la Fonction publique à travers l'agenda social de Lebranchu travaillant sur les bases du rapport Pêcheur. Il s'agit de passer d'une Fonction publique de carrière à une fonction publique d'emploi (donc de liquider la grille actuelle de la Fonction publique qui relie le cadre au niveau de diplôme et non pas à la fonction effectivement exercée). Il s'agit de disloquer les statuts nationaux, les corps existants, la gestion des carrières à travers les commissions paritaires nationales, d'organiser la mobilité et la mutualisation des moyens entre ministères, entre les trois fonctions publiques. La même entreprise doit être déclinée dans l'enseignement public avec la liquidation des décrets statutaires (ceux de 1950 en particulier dans le secondaire), de remettre en chantier la mise en place des directeurs d'école, fonctionnaires d'autorité, de fusionner le statut des chercheurs et des enseignants-chercheurs.

Mais il faut accorder une place particulière à l'annonce par Ayrault de la « réforme fiscale » pour laquelle il va convoquer incessamment les « partenaires sociaux ». Le cadre est donné très clairement : au moins 15 milliards de dépenses en moins par an jusqu'à la fin du quinquennat. Parmi les projets : prélèvement à la source (ce qui signifie entre autres que ce sont désormais les patrons qui font les bulletins de salaire qui sont chargés du prélèvement), fusion de l'impôt sur le revenu et de la CSG. La réalisation de ce dernier projet constituerait une nouvelle attaque contre la Sécurité sociale via sa fiscalisation. Notons que le MEDEF n'y est opposé qu'à cause de la progressivité de la CSG que cela impliquerait. Mais justement, la concertation permettra de régler ce problème...

Les dirigeants syndicaux vont-ils rejeter la concertation dont l'objet est la réduction de 15 milliards par an des budgets sociaux ? Que nenni ! La direction de FO n'a pas tardé à manifester son enthousiasme : « Nous sommes satisfaits, cela fait un moment que l'on réclame une réforme fiscale d'ensemble ». La direction de la CGT n'est pas en reste : « La CGT est porteuse de multiples propositions pour rendre le système fiscal plus juste et plus efficace. De telles évolutions ne peuvent que passer par un débat public d'ampleur dans toute la société sur les besoins en matière de politiques publiques et ses besoins de financement... Au regard des enjeux, la CGT ne se contentera pas de rencontres bilatérales avec le gouvernement mais exigera des rencontres permettant la confrontation des idées. »

Le prolétariat et la jeunesse, par leur mobilisation, feront sauter le verrou constitué par la coopération des appareils syndicaux, du PS, du PCF à la politique violemment anti-ouvrière du gouvernement

Jusqu'à quand le dispositif de soumission de la majorité PS-PCF, de collaboration pleine et entière des dirigeants syndicaux parviendra-t-il à paralyser le prolétariat? Les quelques tentatives de mobilisation chez les professeurs d'école, dans la jeunesse l'indiquent : cela ne durera pas éternellement.

C'est ce qui apparaît aussi à quiconque veut bien porter son regard au-delà des frontières : le prolétariat vit et combat comme classe révolutionnaire. Au Bengladesh, malgré la répression et la mitraille, le prolétariat ne désarme pas. De puissantes mobilisations continuent à se développer pour l'augmentation des salaires. L'appareil de répression en est réduit à encercler les usines pour empêcher les ouvriers de sortir dans la rue. Parfois même, les patrons font appel aux flics à l'intérieur des usines pour contraindre les ouvriers et les ouvrières à trimer, une mitraillette dans le dos. Mais rien n'y fait. Ils ne peuvent étouffer la colère ouvrière.

« Place à la jeunesse ; place aux femmes travailleuses ! », écrivait Trotsky dans le Programme de transition. Au Cambodge, ce sont les femmes travailleuses qui, luttant contre des salaires de famine, se dirigent vers le siège du Premier ministre, affrontant l'appareil de répression.

Sans doute, il n'existe pas l'équivalent de telles mobilisations en Europe. Mais, y compris en Europe, il faut être attentif aux mobilisations de classe qui, débordant les appareils syndicaux, s'engagent dans la grève illimitée pour leurs revendications. C'est le cas de la grève des éboueurs à Madrid. C'est aussi le cas de la grève illimitée des transports publics à Gênes, en Italie, en dépit des manœuvres des directions syndicales. Un des chauffeurs en grève à Gênes explique :

« (...). On n'avait pas vu une catégorie faire bloc comme ça depuis des années. Nous avons besoin de l'appui des autres villes et des autres catégories. Cette grève en dehors des règles est la démonstration que nous sommes unis. Cela a été voulu par les organisations syndicales, au début tous n'étaient pas convaincus puis ils l'ont faite pour ne pas briser l'unité. Les syndicats doivent faire le syndicat. Jusqu'à présent ils faisaient autre chose mais maintenant ils l'ont compris. (...) Je peux te dire que c'est nous les travailleurs, qui avons fait faire au syndicat ce qu'il doit faire. Nous avons commencé et nous devons continuer (...).»

Personne ne peut dire quel sera le résultat final de la lutte des travailleurs du transport public de Gênes. Mais en tout état de cause, ce qu'exprime ce chauffeur, c'est le mouvement même par lequel la classe ouvrière combat pour imposer aux directions syndicales de se mettre à leur service. C'est dans cette perspective qui, nécessairement, se

matérialisera en France aussi à un moment ou à un autre, que les militants regroupés autour du bulletin *Combattre pour le Socialisme* combattent.

Militer pour la rupture des directions syndicales avec le gouvernement et le MEDEF

Toute politique révolutionnaire inclut donc nécessairement comme une question centrale le combat pour la rupture du « dialogue social », la rupture des dirigeants CGT, FO, FSU, UNEF avec le gouvernement et le MEDEF.

Ce combat doit aider à ce que les travailleurs et la jeunesse engagent sur le terrain de l'indépendance de classe la bataille pour la défense de leurs conditions d'existence : A bas les plans de licenciement ! Aucun licenciement ! Aucun suppression de postes ! Défense de la Fonction publique, de l'enseignement public ! Pas touche au statut

général de la Fonction publique et aux statuts particuliers ! Droit aux études ! A bas la sélection ! A bas les contreréformes du gouvernement !

A l'évidence, le prolétariat est aujourd'hui sous le coup des défaites accumulées sur les plans de licenciement, sur la contre-réforme des retraites. Le fait est que les directions syndicales n'ont même pas fait semblant de combattre le budget et la loi de Financement de la Sécurité sociale.

Ouvrir une issue politique

Mais pour peu que surgissent des mobilisations de quelque ampleur, elles peuvent faire sauter le dispositif de collaboration des directions syndicales. Elles peuvent faire exploser le dispositif de soumission de la majorité PS-PCF au gouvernement; elles peuvent faire en sorte que se pose la question de chasser ce gouvernement, de la mise en place d'un gouvernement des seuls PS-PCF, sans représentants des partis et organisations bourgeoisies, responsable devant l'Assemblée dont les travailleurs exigeront la satisfaction de leurs revendications!

C'est une possibilité. Ce n'est pas un passage obligé mais c'est la perspective sur laquelle on doit combattre sans pour autant faire de prophétie sur le cours concret que prendra le développement particulier de la lutte des classes.

Mais il y a une certitude : quelles que soient les transitions à travers lesquelles le mouvement de la classe ouvrière devra cheminer, il n'y a pas d'autre issue pour elle, pour échapper à la déchéance toujours plus terrible à laquelle la voue le capitalisme en crise, que de prendre le pouvoir, exproprier le capital, en finir avec le régime du profit, organiser la production en fonction des seuls besoins des masses. « On ne peut aller de l'avant si on craint d'aller au socialisme ». La citation de Lénine qui figure sous le logo de notre bulletin est d'une totale actualité. C'est sur cet objectif que nous combattons pour la construction du Parti Ouvrier Révolutionnaire, de l'Internationale Ouvrière Révolutionnaire.

Le 21 novembre 2013

Commémoration de la première guerre impérialiste mondiale

Pour Hollande, « commémorer c'est renouveler le patriotisme ». Pour la jeunesse, le prolétariat,

il s'agit de se réapproprier l'histoire de la première boucherie impérialiste mondiale, et d'en tirer les enseignements politiques : « l'ennemi principal est dans notre propre pays »

Hollande voudrait par la commémoration de la première boucherie impérialiste susciter une nouvelle Union sacrée

Le 7 novembre, François Hollande a ouvert le cycle de la commémoration du centenaire du début de la première guerre impérialiste, et veut à cette occasion essayer de bénéficier d'un bain de social-patriotisme : « Ce temps de mémoire arrive à un moment où la France s'interroge sur elle-même (...) c'est pourquoi je veux donner un sens à commémorer »... et il précise : « commémorer c'est renouveler le patriotisme, commémorer c'est porter un message de confiance dans notre pays ». Ce discours, résonne agréablement aux oreilles de Copé, qui, invité à l'entendre à l'Elysée, l'a trouvé très beau. Cent ans après, Hollande voit dans la commémoration l'occasion de s'adonner à l'exercice du patriotisme auquel s'étaient soumis ses ancêtres de la SFIO, et avec eux les dirigeants de la CGT, en se vautrant dans la défense nationale, en intégrant l'Union sacrée... S'il fit allusion à Jaurès, c'est pour mieux aller sur le terrain de Clémenceau « père la victoire » de 1917, ancien premier flic de France et briseur des grèves de

Faisant mine de commémorer de façon « apaisée » la plus terrible boucherie que l'humanité avait alors connue, il prétend ouvrir à une réintégration des fusillés dans l'histoire officielle. «J'ai demandé au ministre de la défense qu'une place soit accordée aux fusillés aux Invalides. » Hollande, chef des armées, demande à l'héritier de tous les représentants des ministères de la guerre, de leur faire une place au musée à la gloire de l'armée. Les fusillés, les mutins, et ceux qui furent assassinés pour l'exemple, ceux qui se sont opposés à la guerre n'ont pas à être « honorés » ou reconnus par leurs bourreaux, par les défenseurs contemporains de la guerre impérialiste contre laquelle ils se sont soulevés. Certaines associations comme la Libre Pensée, l'Association Républicaine des Anciens Combattants et l'Union Pacifiste de France, mènent campagne pour la « réhabilitation » de tous les fusillés. S'adressant solennellement à François Hollande « les participants considèrent que la réhabilitation doit être collective, donc publique, et prise par un déclaration politique venant du présidant de la république » (Informations Ouvrières n°276, journal du POI). Elles participent à leur manière à la commémoration de Hollande, et au nom des fusillés, prêtent leur concours à la confusion et à cette mise en scène sinistre. Dans Informations Ouvrières n° 276, le POI publie sans commentaire la déclaration de ces associations, apportant ainsi sa caution à cette opération réactionnaire.

Mais la glorification de l'impérialisme français actuel, Hollande y souscrit aussi directement, au nom du fait que des centaines de milliers de soldats africains et coloniaux ont été enrôlés dans les combats de la guerre en Afrique même, mais surtout en France : il affirme ainsi que la « France avait souscrit une dette d'honneur » envers le Mali! C'est au nom du colonialisme qu'il justifie l'intervention impérialiste en Afrique aujourd'hui. La dette de sang appelle une nouvelle saignée. Quelle continuité : du Chemin des Dames, aux interventions militaires qui cherchent à garantir l'ordre impérialiste français en Libye, en Côte d'Ivoire ou au Mali!

Cent ans après, Hollande le belliqueux, le va-t-en guerre, aimerait reconstituer derrière lui une union qui matérialise la «force d'une Nation quand elle est rassemblée », et, martial, il annonce un « ordre de mobilisation », « réformer, réunir, réussir ». Si du côté de la bourgeoisie, il n'y aura aucune reconnaissance du ventre de l'œuvre du soldat Hollande, comme le rappellent les « manifestations » hostiles du 11 novembre, lorsqu'il en appelle au sens du sacrifice, au rassemblement derrière la réforme... c'est à la jeunesse et au prolétariat qu'il pense. Comme leurs ancêtres, les dirigeants du Parti socialiste, les dirigeants des syndicats ouvriers issus de la vieille CGT, comme Guesde et Jouhaux, sont appelés, au nom de la « guerre » contre la crise, à faire le sacrifice des intérêts des travailleurs à nouveau, dans la suite historique de la trahison du 4 août 1914.

C'est dans ce cadre que le gouvernement lance son opération de commémoration, une opération de défense systématique des intérêts de l'impérialisme français, passés, présents et futurs. L'institution privilégiée est, bien entendu, l'institution scolaire, et les enseignants subissent la pression permanente de la commémoration : inspecteurs, chefs d'établissement voudraient que des projets fleurissent durant les quatre années à venir... Cette pression est d'autant plus forte, que de nouveaux programmes en nouveaux programmes, dans les collèges comme dans les lycées, la première guerre mondiale s'est vue réduite à une portion congrue. Il n'est guère question de passer plus de 3 ou 4 heures à son sujet dans le programme de première générale. Elle n'est étudiée que comme l'exemple d'une guerre « totale », et sous l'axe de « l'expérience combattante ». Ses causes, ses conséquences, ses aspects politiques, les points de vue qui ne soient pas français, tout cela est balayé, dans le cadre d'une vaste leçon sur « la guerre au XX^e siècle », qui au fond se refuse à aborder la

question : pourquoi ces guerres ? Les enseignants et leurs élèves sont donc exposés au matraquage mémoriel et à la désinformation historique, mais c'est aussi le cas de l'ensemble des travailleurs. Ce matraquage, la jeunesse et le prolétariat devraient pouvoir l'éviter par l'action des organisations du mouvement ouvrier, partis et syndicats. Cependant, tant le PS, le PCF, que la CGT et les autres organisations syndicales ouvrières, se refusent évidemment à mener le combat sur ce terrain pour mieux relayer l'offensive dans leur propre cadre.

Ce que le mouvement ouvrier devrait affirmer haut et fort : la première guerre mondiale est le produit de l'impérialisme, impérialisme qui continue cent ans après à porter en lui la guerre. Ce que le mouvement ouvrier devrait dénoncer, c'est la trahison de la deuxième internationale, le patriotisme, qui sévissent malheureusement toujours en son sein. Le mouvement ouvrier devrait tirer les leçons du mouvement révolutionnaire né dans la première guerre impérialiste mondiale, qui a ouvert la « période des guerres et des révolutions ».

L'impérialisme stade suprême du capitalisme

C'est en 1916, en pleine guerre, que Lénine fait la synthèse des observations menées tant par les représentants de la bourgeoisie elle-même que par les théoriciens de la social-démocratie d'avant-guerre, notamment Hilferding sur le capital financier ou Rosa Luxemburg sur l'accumulation du capital. Dans sa préface de 1921 aux éditions françaises et allemandes, Lénine explique luimême l'objet du livre : « Ce livre montre que la guerre de 1914-1918 a été de part et d'autre une guerre impérialiste (c'est-à-dire une guerre de conquête, de pillage et de brigandage), une guerre pour le partage du monde, pour la distribution et la redistribution des colonies, des « zones d'influence » du capital financier, etc. Car la preuve du véritable caractère social ou, plus exactement, du véritable caractère de classe ne réside évidemment pas dans l'histoire diplomatique de celle-ci, mais dans l'analyse de la situation objective des classes dirigeantes de toutes les puissances belligérantes. » Quels sont donc les fondements de la nature de classe de cette guerre ?

Lénine montre dans cette brochure que le capital à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e a connu des transformations importantes : des monopoles se sont formés, constitués par de grands groupes qui dominent les marchés nationaux, et qui cherchent à s'implanter à l'échelle mondiale pour trouver de nouveaux marchés. La constitution de ces monopoles est un moyen de lutter contre la baisse tendancielle du taux de profit en évitant le jeu de la concurrence. Le capital bancaire et le capital industriel ont alors commencé à fusionner, dans le capital financier. Ce capital financier, constitué maintenant depuis plus d'un siècle, rend bien vaine la recherche de distinction entre le bon capital investi dans la production et le mauvais, spéculatif, que mènent aujourd'hui les « réformateurs » économiques suivis par les dirigeants du mouvement ouvrier. Ce capital financier cherche aussi des débouchés sur le marché mondial et la tendance à l'exportation des capitaux date elle aussi de cette période, comme le rappellent les coupons d'emprunts russes de nos grands-mères. La nécessité de dominer les zones d'approvisionnement, les marchés commerciaux et surtout les marchés de capitaux fait que les capitalismes nationaux tendent à se diviser et se partager le monde. Ce partage du monde, accéléré durant les décennies 1880-1890, rentre en contradiction avec la finitude de la planète, et commencent alors les premiers grands conflits inter-impérialistes, guerre hispanoaméricaine de 1898, guerre entre Japon et Russie en 1904...

Le caractère parasitaire et putréfié de l'impérialisme

s'exprime au travers des cartels, qui tentent de régir les marchés selon leurs propres intérêts, la spéculation, pour tenter de repousser les crises, mais aussi à travers les dépenses militaires, l'économie d'armement, la production de forces destructives. Cette tendance réactionnaire est inhérente à l'impérialisme : « le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage » disait Jaurès, mais cette tendance est encore accentuée par l'impérialisme luimême, qui ne forme que des nuages d'orages.

A la fin du XIX^e siècle, la principale puissance reste l'impérialisme britannique, qui domine le marché mondial même si son industrie commence à être concurrencée. Londres reste la capitale financière du monde, les capitaux britanniques sont investis en Amérique très largement, aux Etats-Unis mais aussi en Amérique latine, Brésil ou Argentine, au Moyen Orient, en Chine, et bien entendu au travers de l'Empire colonial, des Indes, à l'Afrique. La France est une puissance de second rang, humiliée en 1870 par la Prusse, mais la France a aussi un rayonnement mondial fort, un Empire colonial constitué en Afrique et en Indochine, des capitaux investis en Russie tout particulièrement. Les Etats-Unis sont une puissance dynamique, qui étend son influence sur le continent américain et l'Asie, en évinçant les puissances européennes, notamment le vieux colonialisme espagnol durant la guerre de 1898. Puissance la plus dynamique, tard née, l'Allemagne cherche à étendre son influence sur l'Europe centrale, vers la Russie, ou encore sur l'Empire ottoman. Pour autant, l'Allemagne et ses monopoles, son capital financier ne trouvent guère d'espace sur lequel déverser ses marchandises et capitaux. En 1885 l'impérialisme allemand tente de faire adopter à ses concurrents des principes pour la colonisation de l'Afrique, qui bat alors son plein. Mais la conférence de Berlin est un échec pour l'Allemagne, dès l'année suivante Léopold II devient roi de « l'Etat indépendant du Congo », la France se lance dans la conquête de Madagascar et poursuit ses expéditions dans le Sahara et le Sahel. En 1911 la rivalité franco-allemande exacerbée pendant quarante ans, se traduit par la pression sur le royaume du Maroc, pressé de choisir son protecteur. Là encore l'Allemagne subit un échec, son empire colonial est réduit à la portion congrue.

Les rivalités inter-impérialistes ne concernent pas seulement la France et l'Allemagne, l'impérialisme britannique longtemps en rivalité avec la France, a repéré le dynamisme de l'Allemagne, et choisit l'alliance avec la France, et après 1898 soutient les ambitions coloniales françaises face aux prétentions germaniques. D'autres puissances rentrent en jeu, l'Autriche-Hongrie qui étend son influence sur les Balkans où elle rencontre d'autres intérêts, ceux de la Russie lancée dans la politique panslaviste, de la France alliée de la Serbie, ou encore des Britanniques implantés en Grèce, tandis que l'Allemagne a des relations privilégiées avec l'Empire ottoman en pleine crise, dans sa partie européenne comme au Proche ou Moyen Orient, où les intérêts impérialistes commencent à prendre position, d'autant que le pétrole commence à être exploité dans cette région du monde. L'affrontement inter-impérialiste se prépare aussi par l'intermédiaire de petits Etats plus ou moins fantoches comme ceux des Balkans ravagés en 1912 et 1913 par des guerres qui annoncent la déflagration générale.

De la barbarie de la guerre impérialiste

La nature de classe s'est aussi manifestée dans la guerre elle-même. Le déferlement de la barbarie à échelle industrielle, l'organisation même par les Etats de la guerre, une guerre dite « totale », nécessitant la militarisation de la production et la coordination par l'Etat de cette production tout en laissant les profits aux capitalistes, le déferlement de propagande nationaliste, du bourrage de crâne, l'omniprésence de la censure, étaient totalement nécessaires pour maintenir l'effort destructif. Il fallait tenter de couper le front de l'arrière, empêcher l'information de passer pour permettre de maintenir les troupes sous pression. Toutefois rapidement, le mythe de la guerre rapide et du défilé des troupes à Berlin ou Paris, s'est brisé sur la réalité.

Sur le front français des millions d'hommes ont connu la guerre des tranchées, et des immenses offensives qui tournaient au massacre, la Somme, Verdun et le Chemin des Dames, qui restent quelques-uns des symboles de cette guerre. Sur le front russe, les conditions étaient encore plus terribles, de grandes batailles de mouvement opposaient l'armée allemande bien équipée à l'armée russe dont les hommes disposaient d'un fusil pour deux soldats... l'arme étant relevée par celui qui n'était pas fauché dans la charge! Les grandes offensives ont aussi eu lieu plus au sud dans les Balkans, contre l'Empire ottoman aux Dardanelles, débarquement particulièrement meurtrier. Dirigé par la fraction militaire nationaliste turque l'Empire ottoman a, dès 1915, déporté en masse et massacré la population arménienne, attaquant les villages, assassinant les hommes et déportant la population dans une longue marche vers le désert syrien, provoquant des centaines de milliers de morts.

Cette barbarie c'est celle des batailles, des offensives mal préparées et absurdes, la morgue des officiers de carrière de certaines armées, notamment l'armée tsariste russe, les exactions, les bombardements de villes, à l'artillerie lourde, puis l'aviation, l'utilisation des gaz, la guerre sousmarine dans l'Atlantique, où les bateaux neutres étaient aussi coulés pour empêcher l'approvisionnement de la Grande Bretagne et de la France. L'affaiblissement des populations exposées à la terrible grippe espagnole de 1918. C'est tout cela la première guerre mondiale. Ce sont

ces souffrances qui ont provoqué grèves et mutineries, comme celles de l'année 1917, année cruciale de la guerre. Au total, il y a eu plus de dix millions de morts, victimes directes du conflit. En France, il y eut 1,4 million de morts, et plus de 4 millions de blessés, invalides, amputés, gazés, gueules cassées, pensionnés, plus ou moins à la charge de l'Etat, sans compter les victimes et anciens combattants africains dont le traitement n'a jamais été équivalent. La mortalité, les classes creuses, c'est-à-dire le manque de natalité liée à la guerre, ont fait que la France n'a à nouveau connu un accroissement naturel, qu'après 1943. L'endettement du Royaume-Uni et de la France auprès des Etats-Unis a fait basculer le centre financier du monde vers New York, et le déclin de l'Europe a alors commencé sa course inexorable.

Les traités issus de la guerre ont imposé les conditions de l'impérialisme, le traité de Versailles soumettant l'Allemagne à la démilitarisation, au paiement des dommages de guerre, à la perte de territoires, au dépecage colonial, puisque les colonies allemandes furent données en mandat par la « Société des Nations » inventée par Wilson, et qualifiée par Lénine de « caverne de brigands », au Royaume Uni et à la France, sans doute en vertu des principes d'autodétermination wilsoniens! Le même traitement fut imposé à la Turquie ottomane. Mais cette foisci, malgré les promesses faites aux insurgés arabes, les nouveaux Etats furent eux aussi placés sous tutelle coloniale- là encore de la France et du Royaume-Uni-, Irak, Palestine, Transjordanie, ou Syrie et Liban, tandis que des royaumes plus ou moins fantoches furent découpés pour compléter le système des protectorats britanniques dans cette région pétrolifère. Dans la Palestine mandataire, les Britanniques ont favorisé l'afflux de migrants sionistes afin de mieux contrôler le territoire face aux revendications arabes. L'Empire austro-hongrois avait volé en éclats, mais les Etats qui naquirent de cette disparition se trouvaient fragilisés et soumis aux volontés et alliances des grandes puissances, dont les tutelles politiques ne garantirent nullement l'existence, comme ce fut le cas pour la Tchécoslovaquie en 1938. De la première guerre mondiale et des traités qui en découlaient surgiraient les conditions de la seconde.

La responsabilité de la social-démocratie

La guerre est née de l'impérialisme, certes, mais elle a été rendue possible par la soumission de la social-démocratie à celui-ci. La social-démocratie européenne s'est formée après la dissolution de l'Association Internationale des Travailleurs, la première Internationale, en 1874. Sa construction a eu lieu dans un premier temps dans les sections

nationales, et tout d'abord, le parti social-démocrate d'Allemagne fondé en 1875.

Malgré la répression politique dont il était l'objet, ce parti devint un parti de masse, le plus puissant parti ouvrier du monde à l'époque. Il regroupait des centaines de milliers d'adhérents, attirait lors des élections plusieurs millions de travailleurs sous sa bannière et conquit des sièges au Par-

lement malgré les lois antisocialistes. Il impulsa la constitution d'organisations syndicales qui regroupaient elles aussi plusieurs millions de travailleurs. Ses leaders étaient les plus écoutés à l'échelle internationale, notamment après la fondation de l'internationale ouvrière en 1889. Les campagnes de cette internationale regroupaient des millions de personnes dans le monde : le 1^{er} mai pour la journée de 8 heures, le 8 mars étaient des manifestations liées à la puissance de l'Internationale. La section française de l'Internationale ouvrière n'est fondée qu'en 1905, par le regroupement de plusieurs courants socialistes. Rapidement, la SFIO elle aussi obtint des dizaines de députés et mena des campagnes pour l'impôt sur le revenu ou contre les crédits de guerre et le militarisme. En Angleterre, les organisations syndicales fondèrent le Labour Party en 1906. Ailleurs en Europe, en Italie, en Espagne, mais aussi en Serbie, en Russie, le mouvement socialiste se développa.

En 1907, l'Internationale adopte, lors de son congrès de Stuttgart, une résolution contre la guerre entre les puissances européennes : «Si une guerre menace d'éclater, c'est un devoir de la classe ouvrière dans les pays concernés, c'est un devoir pour ses représentants dans le Parlement, avec l'aide du Bureau socialiste international, force d'action et de coordination, de faire tous leurs efforts pour empêcher la guerre par tous les moyens qui leur paraissent les mieux appropriés et qui varient naturellement selon l'acuité de la lutte des classes et la situation politique générale . » Un amendement avait été proposé par la gauche, Luxemburg, Martov et Lénine: «Au cas où la guerre éclaterait néanmoins, les socialistes ont le devoir de s'entremettre pour la faire cesser promptement, et d'utiliser de toutes leurs forces la crise économique et politique créée par la guerre pour agiter les couches populaires les plus profondes et précipiter la chute de la domination capitaliste. ». Cet amendement adopté armait de manière plus particulière sur la façon de procéder au cas où la classe ouvrière européenne serait dans l'impossibilité d'empêcher le début de la guerre. A Bâle, en 1912, un manifeste venait compléter cette déclaration. Il y était précisé ainsi : « Mais la tâche principale dans internationale incombe aux l'action travailleurs d'Allemagne, de France et d'Angleterre. (...) » et bien entendu aux partis de ces pays... Le texte poursuit « Le Congrès (...) demande aux travailleurs de tous les pays d'opposer à l'impérialisme capitaliste la force de la solidarité internationale du prolétariat : il avertit les dirigeants de tous les pays de ne pas accroître encore, par des actions de guerre, la misère infligée aux masses par le mode de production capitaliste. Il demande, il exige la paix.

- « Que les gouvernements sachent bien que dans l'état actuel de l'Europe et dans les dispositions d'esprit de la classe ouvrière, ils ne pourraient sans périls pour euxmêmes déclancher la guerre. (...)
- « Les travailleurs considèrent comme un crime de tirer les uns sur les autres pour le profit de capitalistes ou l'orgueil de dynasties ou les combinaisons des traités secrets. (...)
- « Elevez de toutes vos forces votre protestation unanime dans les parlements ; unissez- vous dans des manifestations et actions de masse, utilisez tous les moyens que

l'organisation et la force du prolétariat met en vos mains, de telle sorte que les gouvernements sentent constamment devant eux la volonté attentive et agissante d'une classe ouvrière résolue à la paix.

« Opposez ainsi au monde capitaliste de l'exploitation et du meurtre les masses du monde prolétarien de la paix et de l'Union entre les peuples. »

Mais l'Internationale était conçue comme des partis d'adhérents nationaux juxtaposés, avec à leur tête une fraction parlementaire, largement en contact avec l'Etat bourgeois par le Parlement ou encore les responsabilités locales et municipales issues des différentes élections. Les directions syndicales corrompues grâce aux surprofits réalisés dans les colonies, le développement de mœurs bourgeoises et de courants révisionnistes et opportunistes ont miné cette Internationale et ses partis. Au pied du mur, lors de l'été 1914, ses différentes composantes tergiversèrent et finirent par sombrer dans le soutien à leur propre impérialisme.

La social-démocratie allemande, la SFIO française votent alors les crédits de guerre. Dans son ouvrage, Le Mouvement ouvrier pendant la première guerre mondiale, Alfred Rosmer montre les glissements qui du 31 juillet au 4 août ont affecté les dirigeants socialistes ou de la CGT. Du refus de la guerre, au discours de défense patriotique de Jouhaux lors des obsèques de Jaurès, voilà le trajet des dirigeants sociaux-démocrates, à marche accélérée : « Que dire à l'heure où s'ouvre cette tombe? Ami Jaurès, tu pars, toi l'apôtre de la paix, de l'entente internationale, à l'heure où commence, devant le monde atterré, la plus terrible des épopées guerrières qui aient jamais ensanglanté l'Europe. Victimes de ton ardent amour de l'humanité, tes yeux ne verront pas la rouge lueur des incendies, le hideux amas de cadavres que des balles coucheront sur le sol. (...) Jaurès a été notre réconfort dans notre action passionnée pour la paix. Ce n'est pas sa faute, ni la nôtre, si la paix n'a pas triomphé. (...) Cette guerre, nous ne l'avons pas voulue. Ceux qui l'ont déchaînée, despotes aux visées sanguinaires, aux rêves d'hégémonie criminelle, devront en payer le châtiment. (...) Acculés à la lutte, nous nous levons pour repousser l'envahisseur, pour sauvegarder le patrimoine de civilisation et d'idéologie généreuse que nous a légué l'histoire. Nous ne voulons pas que sombrent les quelques libertés si péniblement arrachées aux forces mauvaises. »

Au Parlement les socialistes votent les crédits de guerre et entrent dans l'Union sacrée, en France, et dans son équivalent, en Allemagne. Des hommes comme Albert Thomas, socialistes devenus ministres, organisent la production, les transports et le travail pour le compte de l'impérialisme et de l'Etat-major, il encourage d'ailleurs son « ami Louis Renault » à entrer dans la production d'armement, avec le soutien de l'Etat. Il coordonne le travail industriel et voit l'Union sacrée comme « l'union industrielle pour la paix sociale »... Pendant que l'impérialisme cherche, par l'intermédiaire des socialistes, à obtenir la paix sociale dans les usines d'armement, il organise le massacre des travailleurs mobilisés sur le front pour des intérêts qui sont ceux du capital financier.

Les gouvernements d'Union sacrée, de Burgfriede, menèrent la répression contre ceux qui résistaient à cette orien-

tation criminelle, le gouvernement français expulsa Trotsky de son territoire et, en Allemagne, Liebknecht fut envoyé au front pour avoir voté contre les crédits de guerre, Rosa Luxemburg emprisonnée. La répression fut féroce dans les tranchées contre ceux qui ne voulaient pas se soumettre à cette Union sacrée, la censure frappait la presse.

De la résistance ouvrière à la vague révolutionnaire

Pour autant, malgré la faillite de la deuxième internationale, malgré le passage dans le camp de l'impérialisme de la social-démocratie et des syndicats, la classe ouvrière, et certains militants socialistes ou syndicaux maintinrent, dans les plus grandes difficultés certes, mais maintinrent leur indépendance de classe. Dans un premier temps, de petits noyaux isolés les uns des autres se refusèrent à s'associer au chauvinisme. Dans la gauche du SPD, Karl Liebknecht, après avoir voté par discipline de groupe les crédits de guerre, s'est désolidarisé de la politique du SPD en décembre 1914, avec le soutien de Rosa Luxemburg. Les Bolcheviks se sont refusés aussi au social-patriotisme, Lénine dénonçant violemment la « faillite de la II^e internationale ». C'était le cas aussi du journal de Trotsky Nache Slovo et, en France, dans la CGT, d'un petit groupe de militants de la fédération des métaux réunis autour de Pierre Monatte et Alfred Rosmer et le bulletin la Vie Ouvrière.

Les 5 et 8 septembre 1915 à Zimmerwald a eu lieu une conférence ouvrière qui rassemblait les socialistes et les syndicalistes en opposition avec la politique menée par les directions de la social-démocratie dans toute l'Europe. Sa déclaration finale s'exprime en ces termes :

« Ouvriers!

« Vous, hier, exploités, dépossédés, méprisés, on vous a appelés frères et camarades quand il s'est agi de vous envoyer au massacre et à la mort. Et aujourd'hui que le militarisme vous a mutilés, déchirés, humiliés, écrasés, les classes dominantes réclament de vous l'abdication de vos intérêts, de votre idéal, en un mot une soumission d'esclaves à la paix sociale. On vous enlève la possibilité d'exprimer vos opinions, vos sentiments, vos souffrances. On vous interdit de formuler vos revendications et de les défendre. La presse jugulée, les libertés et les droits politiques foulés aux pieds: c'est le règne de la dictature militariste au poing de fer.

« Nous ne pouvons plus ni ne devons rester inactifs devant cette situation qui menace l'avenir de l'Europe et de l'humanité. Pendant de longues années, le prolétariat socialiste a mené la lutte contre le militarisme; avec une appréhension croissante, ses représentants se préoccupaient dans leurs congrès nationaux et internationaux des dangers de guerre que l'impérialisme faisait surgir, de plus en plus menaçants. A Stuttgart, à Copenhague, à Bâle, les congrès socialistes internationaux ont tracé la voie que doit suivre le prolétariat. Mais, partis socialistes et organisations ouvrières de certains pays, tout en ayant contribué à l'élaboration de ces décisions, ont méconnu, dès le commencement de la guerre, les obligations qu'elles leur imposaient. Leurs représentants ont entraîné les travailleurs à abandonner la lutte de classe, seul moyen efficace de l'émancipation prolétarienne. Ils ont accordé aux

classes dirigeantes les crédits de guerre; ils se sont mis au service des gouvernements pour des besognes diverse s; ils ont essayé, par leur presse et par des émissaires, de gagner les neutres à la politique gouvernementale de leurs pays respectifs; ils ont fourni aux gouvernements des ministres socialistes comme otages de l'« Union sacrée ». Par cela même ils ont accepté, devant la classe ouvrière, de partager avec les classes dirigeantes les responsabilités actuelles et futures de cette guerre, de ses buts et de ses méthodes. Et de même que chaque parti, séparément, manquait à sa tâche, le représentant le plus haut des organisations socialistes de tous les pays, le Bureau socialiste international manquait à la sienne. »

Cette déclaration se concluait ainsi :

« C'est le devoir et la tâche des socialistes des pays belligérants d'entreprendre cette lutte avec toute leur énergie. C'est le devoir et la tâche des socialistes des pays neutres d'aider leurs frères, par tous les moyens, dans cette lutte contre la barbarie sanguinaire.

« Jamais, dans l'histoire du monde, il n'y eut tâche plus urgente, plus élevée, plus noble ; son accomplissement doit être notre œuvre commune. Aucun sacrifice n'est trop grand, aucun fardeau trop lourd pour atteindre ce but : le rétablissement de la paix entre les peuples.

« Ouvriers et ouvrières, mères et pères, veuves et orphelins, blessés et mutilés, à vous tous qui souffrez de la guerre et par la guerre, nous vous crions : Pardessus les frontières, par-dessus les champs de bataille, par-dessus les campagnes et les villes dévastées :

« Prolétaires de tous les pays, unissez-vous! »

La guerre elle-même produisait les conditions de la crise révolutionnaire dont la résolution de Bâle menaçait la bourgeoisie! Les conditions terribles pour les combattants, les difficultés des populations à l'arrière, l'augmentation drastique de l'exploitation du travail dans les usines d'armement sous prétexte de discipline militaire, la faim, la longueur même du conflit, ont fait ressurgir le mouvement du prolétariat. Les fraternisations dans les tranchées, les grèves dans les usines d'armement, le soulèvement national irlandais à Pâques 1916 contre l'impérialisme britannique, en étaient les manifestations avant coureuses.

La révolution de février 1917 commençait par une grève lancée le 8 mars et des manifestations d'ouvrières devant la pénurie absolue de nourriture, tandis que dans l'armée le régime disciplinaire de la caste des officiers nobles du régime autocratique était totalement rejeté. La nouvelle se répandit à travers l'Europe, et atteignit la France, où des bataillons russes combattaient aux côtés des Français. Après l'offensive décidée par Nivelle en avril 1917 où

périrent, en vain, tant de soldats français, de tirailleurs sénégalais, et à laquelle les Russes avaient d'abord voté leur refus de participer, des mutineries secouèrent profondément le front français, au point de rendre nécessaire une reprise en main. Pétain en fut chargé. Il mania la répression sans pitié, faisant fonctionner les tribunaux militaires, qui condamnaient au hasard et pour l'exemple, à la hâte, décimant certains bataillons... et la carotte des permissions et de la rotation des troupes en première ligne. Les soldats russes furent, eux, parqués dans le camp de la Courtine dans la Creuse, et devant leur volonté d'être rapatriés en Russie, l'Etat-major les fit bombarder pendant trois jours, jusqu'à capitulation.

Lorsqu'en octobre, le parti bolchevik prenait le pouvoir soutenu par les soviets, sa première déclaration, ses premières décisions, furent précisément de proposer d'ouvrir des discussions de paix et de proclamer le droit des peuples, à commencer par ceux de l'Empire russe, à disposer d'eux-mêmes. Seule l'Allemagne engagea pour des raisons d'ailleurs impérialistes des négociations à partir de décembre 1917. L'armée russe exsangue, les soldats re-

tournant dans leur village pour y prendre les terres, la Russie soviétique se trouvait dans l'incapacité de combattre. Pour hâter la signature du traité et obtenir des conditions plus favorables, l'impérialisme allemand lança une offensive et finalement obtint la capitulation souhaitée. Cependant, durant les semaines antérieures à la signature du traité, la délégation soviétique menée par Trotsky utilisa les négociations comme une tribune, face à l'intransigeance impérialiste : « La Russie tout en refusant de signer une paix d'annexion, déclare la fin de la guerre ».

Si l'Allemagne profita de la faiblesse de la Russie soviétique, les autres impérialismes se déchaînèrent contre la « trahison » de la paix séparée, et d'ailleurs intervinrent militairement dans la guerre civile qui se développa ensuite en Russie, aux côtés des troupes des dirigeants tsaristes de l'armée. Cependant, la signature de ce traité dans des conditions terribles permettait à la Russie soviétique de se maintenir et montrait de facto la voie de la fin de la guerre : l'irruption révolutionnaire des masses était la seule capable de faire cesser les hostilités.

Une vague révolutionnaire en Europe

La Russie soviétique a été le foyer d'une vague révolutionnaire qui a secoué l'Europe et le monde. Si l'insurrection irlandaise avait annoncé le début de cette période révolutionnaire, les mutineries et grèves de l'arrière en France au printemps 1917 furent les premières conséquences de la révolution de février, de même que la grève générale de Barcelone en août 1917. Les tentatives révolutionnaires suivantes se déroulèrent dans les marges de l'ancien empire russe, dans des Etats nouvellement indépendants, en Finlande en particulier. L'impérialisme s'est chargé de combattre le plus promptement possible la révolution finlandaise en même temps qu'il intervenait dans la guerre civile russe. En l'occurrence, en Finlande, c'est l'impérialisme allemand qui intervenait, tandis qu'en Russie c'était les impérialismes coalisés du Royaume Uni, de la France, des États-Unis et du Japon. Par delà leur rivalité, les impérialismes avaient un but commun : faire refluer la révolution!

En novembre 1918 c'est en Allemagne, à bout de souffle, que les soldats refusent de poursuivre le combat : des conseils ouvriers et de soldats se forment sur le modèle soviétique, dans la marine dès le début du mois de novembre puis dans les villes ouvrières. L'état-major met fin le plus rapidement possible à la guerre, le Kayser s'exile et un conseil des commissaires du peuple est formé avec à sa tête les dirigeants... du SPD. Après avoir permis à la guerre impérialiste de se dérouler, ils menèrent une politique permettant à l'Etat bourgeois de se maintenir, en assumant directement le gouverne-

ment, en luttant contre toute tentative révolutionnaire et en faisant décapiter le mouvement spartakiste, foyer du communisme allemand, par l'assassinat de Karl Liebknecht et Rosa Luxemburg en janvier 1919. Dans le même temps l'Autriche-Hongrie s'effondre. Les Empires disparaissent de la surface de l'Europe! En Hongrie, dès le 16 novembre est formée une république hongroise des conseils, où le parti communiste à peine fondé dirige le gouvernement en alliance avec la social-démocratie, qui finira par rejoindre le camp de la contre-révolution durant le printemps et l'été 1919.

La vague révolutionnaire ne touche pas que les pays vaincus, elle touche la tranquille Suisse, elle touche la Grande-Bretagne, grèves en Ecosse, au Pays de Galles, tandis que la guerre d'indépendance irlandaise commence en 1919. En France aussi d'importantes grèves à caractère insurrectionnel se développent durant l'année 1919, notamment dans les chemins de fer, tandis que la flotte française de la Mer Noire, positionnée pour combattre la Russie soviétique connaît des mutineries qui imposent le retrait progressif des troupes françaises de la guerre civile russe. En Italie, les années 1919 et 1920 sont marquées par d'importantes grèves avec occupation d'usine et formation de comités ainsi que l'occupation de grands domaines terriens par les paysans sans terre.

Dans toute l'Europe un mouvement d'adhésion et de soutien à la révolution russe se traduit par la volonté de former des partis communistes, de rentrer dans la III^e internationale fondée en mars 1919.

L'ennemi principal est dans notre propre pays

Ce que l'histoire de la première guerre impérialiste mondiale nous apprend, comme l'étude de toutes les autres guerres impérialistes, c'est bien que le principal ennemi du prolétariat se trouve dans notre propre pays, comme l'écrivait Liebknecht dans un tract en 1915. Les guerres, qui sont la « continuation de la politique par d'autres moyens », gardent le caractère des Etats, de leurs gouvernements et leurs politiques, des rapports de domination de classe qu'ils entretiennent. Le brigandage colonial, le pillage des ressources, la recherche de débouchés pour les capitaux étaient la raison

fondamentale de la Première Guerre mondiale. La bourgeoisie des nations européennes envoya alors la paysannerie, le prolétariat, la jeunesse au massacre. Elle y envoya aussi la population de ses colonies. Le bilan de la première guerre impérialiste mondiale, s'il a été dépassé depuis, illustrait parfaitement le caractère de barbarie de l'impérialisme.

C'est ce qu'aujourd'hui le gouvernement voudrait que la jeunesse, le prolétariat commémorent ? Dans un esprit de rassemblement national ? Hollande, le descendant des sociaux-démocrates qui aidèrent la bourgeoisie impérialiste à

obtenir l'Union sacrée derrière sa politique, cherche à nouveau à invoquer le patriotisme. Le patriotisme, le soutien à l'impérialisme est un poison mortel pour l'émancipation des classes dominées, pour l'humanité dans son entier, toute l'histoire le confirme. La jeunesse et la classe ouvrière rejettent ce cancer, cette idéologie rance, qui unit la politique du gouvernement aux champions du nationalisme, qui fait pression sur lui pour accentuer le caractère réactionnaire de sa politique, notamment face aux travailleurs, aux travailleurs immigrés, pour soutenir les intérêts du capital. La jeunesse et le prolétariat peuvent à bon droit reprendre les lignes du tract de 1915 rédigé par Karl Liebknecht :

« L'ennemi principal du peuple allemand est en Allemagne : l'impérialisme allemand, le parti de la guerre allemand, la diplomatie secrète allemande. C'est cet ennemi dans son propre pays qu'il s'agit pour le peuple allemand de combattre dans une lutte politique, en collaboration avec le prolétariat des autres pays, dont la lutte est dirigée contre ses propres impérialistes ».

Faire honneur à la mémoire de la jeunesse de cette époque, du prolétariat, confrontés entre 1914 et 1918 à cette terrible guerre impérialiste, c'est reprendre à notre compte, dans les conditions actuelles, les mots d'ordre de Liebknecht. C'est combattre notre propre impérialisme, combattre les guerres qu'il mène en Afrique, en exigeant des dirigeants du mouvement ouvrier qu'ils dénoncent cette politique et reprennent la revendication: troupes françaises hors d'Afrique. C'est combattre pour que les organisations du mouvement ouvrier ne se vautrent pas dans le bain nauséabond du nationalisme et de la « mémoire », pour au contraire tirer les leçons de l'histoire. C'est combattre pour la rupture avec un gouvernement qui prétend en permanence s'inspirer de l'Union sacrée pour promouvoir une politique d'association du capital et du travail, une politique d'association des dirigeants des organisations issues du mouvement ouvrier à sa politique de défense du capitalisme en crise, de l'impérialisme putréfié, qui n'offre pourtant d'autre issue que l'aggravation permanente des conditions d'existence de la jeunesse et du prolétariat.

19 novembre 2013.

*

BULLETIN D'ABONNEMENT À « COMBATTRE POUR LE SOCIALISME » (10 NUMÉROS : 20 €UROS)		
NOM :PRÉNOM :		
ADRESSE:		
CODE POSTAL :LOCALITÉ :		
Chèques à l'ordre de : A.E.P.S Envoyer à : A.E.P.S. – 1 bis, rue GUTENBERG - 93100 MONTREUIL		

Enseignement public

Pour briser l'offensive contre le statut et l'enseignement public, une bataille décisive :

combattre pour imposer la rupture de la collaboration des dirigeants syndicaux, en premier lieu du SNUIPP et du SNES, avec le gouvernement

Cet article est rédigé alors que le gouvernement est confronté à un regain de mobilisation des enseignants des écoles contre son décret « rythmes scolaires ». Il est néanmoins obligé d'ouvrir un autre front, tout aussi nécessaire que redoutable pour lui, celui de la redéfinition des métiers de l'enseignement, plus simplement celui de la liquidation des statuts enseignants. Nous avons déjà largement évoqué la signification de la contre-réforme des rythmes scolaires et nous y reviendrons plus loin. Nous avons aussi relaté la tentative de mobilisation des enseignants, il y a presque un an, pour s'y opposer et comment les directions des deux principaux syndicats, en particulier celle du SNUIPP, avaient sabordé ce combat pour permettre au gouvernement de ne pas reculer sur une partie essentielle de son dispositif contre l'enseignement public. En cette rentrée, l'application du décret ne concernait que 20% des écoles du pays. Mais ses effets ont été tellement dévastateurs, que les enseignants directement impliqués mais également ceux qui auraient à les subir à la rentrée 2014 ont surmonté une certaine résignation consécutive à leur défaite et ont entamé de nouvelles mobilisations.

Ces mobilisations éparpillées dans un premier temps ont connu une certaine centralisation avec l'appel lancé par des syndicats minoritaires (SNUDI-FO, Sud-éducation, CGT-éduc'action, FAEN) à une grève nationale le 14 novembre. Et le fait majeur, c'est que malgré le refus de la direction nationale du SNUIPP d'y appeler, ce sont des dizaines de sections départementales de ce syndicat qui ont rejoint cet appel, le plus souvent sommées de le faire par des enseignants qui aspiraient au front uni des syndicats contre le décret scélérat de ce gouvernement.

C'est donc dans ces circonstances peu favorables, que, malgré tout, plus de 30% des enseignants des écoles ont

fait grève dans le pays, avec parfois des pourcentages dépassant largement les 50%. A Paris, ville-département qui est passée en totalité aux nouveaux « rythmes », la mobilisation a été très importante.

Au sein du Conseil national du SNUIPP, quelques jours après cette grève, les représentants des sections départementales les plus sensibles aux aspirations des enseignants ont essayé d'affronter les dirigeants nationaux, indéfectibles soutiens du gouvernement. Mais force est de constater que ceux-ci sont parvenus à maintenir leur cap. Ainsi l'appel à une grève nationale le 5 décembre se fait sur des mots d'ordre qui tournent le dos à la revendication des enseignants: « abrogation du décret "rythmes scolaires" ». Pour le gouvernement, la réussite de sa contre-réforme « rythmes scolaires » conditionne sa capacité à liquider les statuts enseignants et tout particulièrement ceux de 1950. Peillon vient en effet d'ouvrir les « groupes de travail » sur la « redéfinition des métiers de l'enseignement » avec les directions de toutes les organisations syndicales. La bataille pour que la direction du SNUIPP exige l'abrogation du décret Peillon est essentielle pour empêcher la destruction de l'enseignement public et des statuts des personnels. Tout aussi déterminant dans cette perspective est le combat pour imposer aux dirigeants syndicaux, principalement ceux du SNUIPP et ceux du Snes, de s'opposer à la casse des statuts et pour cela de commencer par refuser la concertation, qui en est l'instrument, dans le cadre des « chantiers » ouverts par Peillon.

Mais avant de rentrer dans le vif du sujet, il est nécessaire de procéder à quelques rappels historiques sur l'enseignement public et plus particulièrement sur l'enseignement primaire et leurs enseignants.

Des rappels historiques nécessaires

Toute l'histoire de l'enseignement public en France est étroitement liée aux luttes de classes. Sans entrer dans les détails, rappelons que la Commune de Paris, entre autres mesures révolutionnaires, décréta l'enseignement obligatoire, laïque et gratuit à tous les degrés. La séparation de l'Église et de l'État fut proclamée. Les écoles religieuses devinrent propriétés communales et pourvues par un personnel laïque. L'écrasement de la Commune par les Versaillais signifia la fin de ces mesures progressistes. Pour autant, il était nécessaire à la bourgeoisie, pour ses propres intérêts de réorganiser le système scolaire. Il y avait d'abord la nécessité pour une fraction croissante du patronat de disposer d'ouvriers sachant lire, écrire et effectuer des calculs élémentaires pour qu'ils puissent utiliser des machines plus complexes. D'autre part la fraction républi-

caine de la bourgeoisie avait besoin d'appuis pour barrer la route à une éventuelle restauration monarchique soutenue alors par l'Église. C'est ainsi, que la bourgeoisie promulgua les lois de Jules Ferry de gratuité de l'enseignement primaire (1881), de laïcité et d'obligation scolaire de 7 à 13 ans (1882). De plus, les instituteurs, jusqu'alors rétribués par les municipalités (qui intervenaient dans leur recrutement), devenaient fonctionnaires rémunérés par l'État (1886).

Toutes ces lois, pour radicales qu'elles puissent paraître, étaient bien éloignées de celles prises par la Commune. En particulier, elles maintenaient un enseignement confessionnel très important et elles réservaient la gratuité à la seule école primaire. Dans un premier temps, les instituteurs soutinrent la bourgeoisie dans son combat contre la

monarchie et contre l'Église. Mais dès qu'ils voulurent se rassembler et se constituer en syndicat, le gouvernement ouvrit les hostilités contre eux. Et pendant des décennies, les instituteurs syndicalistes subirent des persécutions, des déplacements d'office et pour certains même, la révocation. Les instituteurs occupaient une place singulière dans leur commune ou leur quartier vis-à-vis des paysans et des ouvriers dont ils instruisaient les enfants. Pour surmonter un certain isolement, pour résister aux pressions du maire, de l'inspecteur, du curé et parfois d'un petit chef de directeur, ils avaient besoin de solidarité. Avec leur tradition de combat, d'organisation et leur instruction, les instituteurs ont fourni de nombreux militants au mouvement ouvrier. Après la Seconde Guerre mondiale, le Syndicat national

Après la Seconde Guerre mondiale, le Syndicat national des instituteurs qu'ils avaient constitué a su préserver l'unité du syndicalisme enseignant (FEN) alors que la scission syndicale divisait le mouvement syndical confédéré. Pendant des dizaines d'années, la FEN a été la seule fédération syndicale dans laquelle cohabitaient tous les courants politiques du mouvement ouvrier. Elle était donc, pour les enseignants, la seule fédération représentative dont ils pouvaient à tout moment se saisir pour réaliser leur unité pour faire valoir leurs revendications.

Avec l'explosion du nombre d'élèves après la Seconde Guerre mondiale, la bourgeoisie exigea des gouvernements qui la représentaient de procéder aux « réformes structurelles » pour tailler dans les dépenses de l'enseignement public. Mais il y avait loin de la coupe aux lèvres. Pendant des décennies, les mobilisations des lycéens et des étudiants pour préserver leur droit aux études et la résistance des enseignants dotés d'une fédération syndicale très puissante ont fait obstacle à certaines contre-réformes ou en ont atténué les effets. La bourgeoisie a compris très vite que pour avancer dans la réalisation de ses objectifs, il fallait détruire la FEN, qualifiée de « forteresse enseignante », et, pour ce faire, détruire le syndicat qui en constituait le noyau : le Syndicat national des instituteurs (SNI).

15 années décisives lui permirent d'atteindre cet objectif. Quelques repères :

- 1977, création de conseils d'école pour commencer à mettre les enseignants sous la pression des « représentants élus » de parents d'élèves
- 1987, le gouvernement Chirac essaie de mettre en place des maîtres-directeurs dans les écoles, ouvrant la voie à leur transformation en chefs d'établissement (ce dispositif sera annulé à la suite de la défaite de Chirac aux présidentielles de 1988 avec la réélection de Mitterrand)
- 1989-1991, un ensemble de coups majeurs portés contre l'école primaire et contre les instituteurs par le gouvernement Mitterrand-Rocard, Jospin étant ministre de l'Education nationale :

- Suppression des écoles normales remplacée par des IUFM, et formation professionnelle rémunérée ramenée à un an au lieu de deux
- Suppression programmée du corps des instituteurs par extinction
- Suppression de la retraite à 55 ans pour les nouveaux enseignants des écoles
- Suppression du logement de fonction (ou de l'indemnité représentative)
- Déconnexion du temps de service des enseignants de celui de leurs élèves avec mise en place d'un temps de service flexibilisé (36 heures annualisées)
- Obligation pour chaque école, à l'instar des écoles privées confessionnelles, d'élaborer un projet d'école.

Toutes ces contre-réformes n'auraient pas pu aboutir sans la collaboration que les dirigeants du SNI et ceux de la FEN ont apportée aux différents gouvernements dans leur politique contre l'enseignement public. Le corps des instituteurs en a été profondément affecté, divisé durablement (statut des instituteurs/statut des professeurs des écoles) et ce faisant affaibli. Le SNI a perdu des syndiqués écœurés par dizaines de milliers. Mais le soutien apporté aux plans des gouvernements par les dirigeants de la FEN avec l'affaiblissement de la fédération syndicale qu'il a provoqué était insuffisant pour la bourgeoisie en crise. Pour mener à leur terme le démantèlement de l'enseignement public et la liquidation des statuts de ses personnels, il était nécessaire que la FEN soit détruite. Et cette destruction qu'aucun gouvernement n'avait été capable de réaliser, c'était aux propres dirigeants de la FEN de l'accomplir. Il leur revenait de liquider eux-mêmes de l'intérieur la « forteresse enseignante ». C'est ce qu'ils firent avec un zèle sidérant, avec la complicité de tous les appareils attachés à la défense de l'ordre bourgeois. La destruction de la FEN en 1992 a été un coup terrible porté aux personnels de l'Education nationale et au-delà à l'ensemble du prolétariat.

Un sort particulier fut réservé au 1^{er} syndicat de la FEN, celui des instituteurs, le SNI. Si les autres syndicats maintinrent une relative unité (SNES, SNESup,...). Le SNI, lui, connut un sort bien différent : ses dirigeants et leurs opposants le détruisirent totalement, allant jusqu'à faire disparaître le nom même du syndicat, comme trois ans auparavant, le gouvernement avait décidé de faire disparaître le nom d'instituteurs pour les maîtres d'écoles.

Sur les dépouilles du SNI, deux syndicats se constituèrent à l'initiative de ceux qui avaient été à l'initiative de sa destruction. L'ancienne direction nationale UID (proche du PS) constitua le Se-UNSA. Les minoritaires UA (proches du PCF) et de l'EE (proches de la LCR) constituèrent le SNUIPP-Fsu. Il faut noter que les directions de ces deux syndicats dès le départ, chacune sur son registre, se placèrent résolument dans le plein soutien avec les gouvernements successifs.

« Rythmes scolaires » : étape décisive dans la casse de l'école publique : de la « semaine Darcos » ...

Il faut d'abord rappeler que le gouvernement Sarkozy avait procédé à la rentrée 2008 à sa propre « réforme des rythmes scolaires », souvent présentée sous l'appellation de « semaine Darcos », du nom du ministre de l'Education

nationale de ce gouvernement. C'est fin septembre 2007 que Darcos avait annoncé son intention de supprimer la classe le samedi matin, ce qui supprimait 2 heures d'enseignement pour les élèves des écoles primaires.

Bien évidemment, comme toujours, des arguments justifiaient l'opération. D'abord, cette « libération » du samedi matin était censée permettre d'améliorer la vie des familles. Et puis grâce à ces heures « libérées », les enseignants - dont le service ne se trouvait pas réduit - pourraient accorder une « aide personnalisée » aux élèves rencontrant des difficultés. Ces 2 heures hebdomadaires supplémentaires ont été réparties en général en augmentant d'une demi-heure leur journée de classe, la faisant passer de 6 heures à 6 heures et demie. Ces enfants devaient donc venir en classe soit plus tôt le matin que leurs camarades, soit empiéter sur la pause de midi, soit quitter la classe le soir après les autres. Derrière l'affichage du gouvernement, la réalité c'est qu'au prétexte de la mise en place de cette « aide personnalisée », il a pu supprimer des milliers de postes de Rased, c'est-à-dire des enseignants spécialisés qui jusqu'alors, prenaient en charge, pendant le temps scolaire, les élèves en difficulté. D'autre part pour les enseignants, leur temps d'enseignement hebdomadaire passant à 24h et leur temps de service étant maintenu à 27h, ils avaient alors 3 heures qui pouvaient être annualisées, soit plus de 10% de leur temps de service.

A aucun moment, la direction du SNUIPP n'a condamné, la suppression du samedi matin ou la diminution du temps d'enseignement pour les élèves, regrettant uniquement que cette annonce ait été faite sans concertation préalable. Ensuite avec les directions du Se-UNSA et du Sgen-Cfdt, elle a signé un protocole de discussion avec le gouvernement pour l'aider à mettre en place sa contre-réforme. Et si seules les directions du Se et du Sgen ont signé l'accord final, c'est qu'une consultation de la profession et le refus de nombreuses sections départementales ont empêché la direction du SNUIPP de le signer également.

Il faut donc le marteler, ces dirigeants qui disent avoir toujours condamné la contre-réforme Darcos ont au contraire tout fait pour l'aider à la mettre en œuvre. Et c'est aujourd'hui avec le même zèle, même s'ils n'ont pas le même rôle, qu'ils tentent d'aider le gouvernement actuel à mettre en place sa contre-réforme.

... au décret Peillon

Peillon a mis en avant sa réforme dite des rythmes scolaires en la parant de toutes les vertus, la première d'entre elles étant bien sûr « l'intérêt des enfants ». On a vu comment Darcos mettait en avant, lui aussi, « l'intérêt des élèves en difficulté ». Donc pour Peillon, dans son discours bien rôdé de bonimenteur, les élèves auraient des journées moins longues et une matinée supplémentaire, de préférence le mercredi, qui leur donnerait davantage de « temps de qualité » d'enseignement. De plus, ils pourraient accéder à des activités périscolaires à la suite de leur journée de classe abrégée. Evidemment, pas de remise en cause de la suppression de 2 heures hebdomadaires d'enseignement, principale mesure du gouvernement précédent. Et l'aide personnalisée de Darcos hors temps scolaire est maintenue sous une nouvelle dénomination (activités pédagogiques complémentaires), même si sa durée est diminuée.

Il faut maintenant se pencher sur la signification réelle de cette contre-réforme pour comprendre son importance capitale pour le gouvernement. Les lecteurs pourront se reporter également aux numéros précédents de CPS (49, 50 et 51).

D'abord, au prétexte de la mise en place des activités périscolaires, le décret Peillon prévoit que ce sont les maires qui déterminent désormais l'organisation scolaire, les prescriptions nationales étant à minima (24 heures de temps scolaire hebdomadaire en 9 demi-journées). Prati-

quement, toutes les dérogations peuvent être accordées par les Dasen (nouvelle appellation des Inspecteurs académiques), il est même possible que d'ici peu certaines zones rurales ou de montagne puissent être dispensées de la 9^e demi-journée.

Ainsi donc, c'est le cadre national de l'enseignement primaire qui est concassé avec des organisations de la semaine variant d'une commune à l'autre et parfois au sein de la même commune. Le gouvernement, qui a provoqué cette situation, veut s'appuyer sur les dysfonctionnements qu'elle génère pour attaquer le statut des enseignants des écoles. Il devient impossible pour les enseignantsremplaçants de respecter leurs obligations de service en intervenant au cours d'une même semaine sur plusieurs écoles ayant une organisation et des horaires différents. Qu'à cela ne tienne, le gouvernement présente aussitôt un projet de décret qui permettrait à cette catégorie d'instituteurs de dépasser les 24 heures d'enseignement statutaire, pouvant récupérer ces heures supplémentaires non rémunérées ultérieurement, quand les besoins du service le permettraient.

Casse du cadre national de l'enseignement primaire avec sa municipalisation, subordination du scolaire au périscolaire, mise en cause du statut des enseignants..., on va voir dans la partie suivante ce que cela signifie concrètement dans les communes ayant appliqué ce décret à la rentrée 2013.

Paris, Aubervilliers, Roubaix : des exemples démonstratifs

Dès le 3 octobre, plus de 80% des enseignants des écoles d'Aubervilliers ont fait grève contre l'application du décret Peillon. Cette ville est l'une des 5 de la Seine-Saint-Denis à avoir appliqué ce décret dès cette rentrée. Le maire PS, bon petit soldat du gouvernement, n'avait tenu aucun compte de la demande de report exprimée par les conseils d'école. C'est donc un véritable bazar qui a été organisé dans des écoles qui auraient plus que d'autres besoin de sérénité. Les enseignants se sont vus enjoints de laisser leur classe, dès la fin du temps scolaire, pour les

activités périscolaires. Mais pour les enseignants et pour leurs élèves, la salle de classe n'est pas un simple local. C'est un lieu qui leur est dévolu pendant toute une année, où chacun a ses repères, ses affaires, sa place réservée. L'enseignant qui a organisé sa classe doit pouvoir y accéder à tout moment, même après la classe, pour corriger les cahiers de ses élèves pour préparer les activités ultérieures, les affichages. On peut imaginer dans quel état ces salles de classes sont rendues après la pratique d'activités encadrées par des animateurs qui n'ont pas les mêmes exi-

gences que les enseignants. Le maire PS d'Aubervilliers a même demandé à G. Pau-Langevin, ministre déléguée auprès de Peillon, que les inspecteurs fassent pression sur les enseignants récalcitrants pour qu'ils renoncent à leur salle de classe. Par ailleurs, des « missionnaires », diligentés par l'administration, ont été envoyés dans les écoles pour tenter de convaincre les enseignants que le chaos organisé l'était pour le bien de l'école.

On se souvient que c'est à Paris, il y a un an, que la mobilisation des enseignants avait surgi contre la contreréforme « rythmes ». Un front uni de tous les syndicats parisiens des enseignants des écoles s'était constitué contribuant à une grève presque totale le 22 janvier. On avait expliqué comment les directions du SNUIPP et de la Fsu avaient réussi à saborder et à conduire à une défaite le mouvement des enseignants en le détournant de ses objectifs. C'est à Paris, malgré la trahison des dirigeants nationaux du SNUIPP, que les enseignants avaient tenté de poursuivre leur combat contre le gouvernement et contre la mairie. Grèves, manifestations, assemblées, délégations à répétition, les instituteurs s'étaient dépensés en vain face au gouvernement qui savait qu'un recul à Paris aurait signifié son échec. Les enseignants parisiens épuisés par un combat dont les enjeux les dépassaient, avaient dû donc, de guerre lasse, amers et résignés, subir l'application du décret Peillon.

Mais les effets dévastateurs à la rentrée ont été au-delà de leurs craintes. Ils ont été confrontés à la remise en cause du fonctionnement de leurs écoles, à l'impossibilité de faire leur métier correctement (chassés de leur classe à 15 h, deux fois par semaine), à l'insécurité pour leurs élèves, à l'intrusion continue d'adultes non identifiés, à la dégradation de l'hygiène des locaux. La contre-réforme a même produit une véritable violence pour les plus jeunes enfants en maternelle, quand certains d'entre eux étaient réveillés de leur sieste pour participer aux activités périscolaires. Les enseignants étaient contraints de livrer bataille pour faire valoir leurs droits et ceux de leurs élèves. Un combat quotidien épuisant, porté particulièrement par les directeurs d'école, qui a conduit de nombreux d'entre eux au surmenage et à l'arrêt maladie. D'ailleurs, ce sont 419 d'entre eux (sur 662) qui ont envoyé une lettre collective au recteur de Paris valant réquisitoire contre la réforme Peillon et son application.

Sur la base de ce qu'ils subissent, ils écrivent : « Or, fonctionnaires d'État en charge de mission d'Education Nationale, nous souhaitons affirmer fortement ici qu'à l'école, l'important c'est l'École, autrement dit les apprentissages. Apprentissages qui doivent se construire dans de bonnes conditions, dans la sérénité. Des apprentissages menés sous la responsabilité d'adultes formés, habilités. Des apprentissages qui trouvent leur légitimité dans le cadre de programmes officiels, appliqués sur l'ensemble du territoire national ». Et après avoir pointé tous les graves problèmes engendrés par cette réforme, ils ajoutent : « Depuis un mois, les bâtiments scolaires sont réduits à des lieux d'accueil pour enfants où différents adultes possédant des statuts mal identifiés par les élèves passent faire avec eux des « activités », le scolaire peinant à trouver sa place dans la confusion générale des espaces et des rôles de chacun. Il nous semble particulièrement important que l'institution qui nous emploie réaffirme aujourd'hui la prépondérance de l'École à l'école ».

On peut ajouter un problème qui n'est pas spécifique à la ville de Paris. Dans les écoles maternelles, les Atsem interviennent en aide aux enseignants en formant un binôme avec eux, chacun avec sa qualification et sa fonction bien définies. Or il est désormais demandé aux Atsem de prendre en charge les élèves dans la classe après le temps scolaire pour faire des ateliers. Ces personnels n'ayant pas obtenu du temps de préparation pour exercer ces nouvelles fonctions sont amenés à le « prendre » au détriment du temps qu'ils consacrent en aide aux enseignants pendant le temps scolaire. Pour les enseignants, cela représente une dégradation flagrante de leurs conditions de travail. Et en corollaire, cela montre qu'en maternelle, un enseignant qualifié pourrait être remplacé par une Atsem détentrice d'un CAP petite enfance... De plus, pour ces jeunes enfants, il devient difficile de repérer qui est leur maître.

Évoquons aussi le cas de Roubaix. Cette ville a reçu le 3 septembre la visite de Peillon, accompagné de deux autres ministres. Une telle présence gouvernementale valait approbation de l'application par le maire PS du décret « rythmes scolaires ». Or que se passe-t-il dans les écoles de cette ville ? On apprend que tous les matins les élèves ont classe 3 heures et demie et même 4 heures le mercredi matin, car il n'y a plus de limite maintenant. Rappelons que précédemment, une demi-journée ne devait pas excéder 3 heures de classe. Et surtout, dans cette ville, ce sont 90% des élèves qui sont mis à la rue dès 15h15, trois après-midi par semaine. On voit là la manifestation concrète du cynisme de ceux qui proclament n'avoir que l'intérêt des élèves comme motivation.

Nouvelle mobilisation pour l'abrogation du décret Peillon

Fondamentalement, ce sont les conditions concrètes de dégradation de leurs conditions de travail qui ont poussé les enseignants directement concernés par l'application du décret à se remobiliser. Le « trop c'est trop » en a été un moteur. Mais ce mouvement n'a absolument pas été organisé par les dirigeants des principaux syndicats (SNUIPP et Se-UNSA), bien au contraire. C'est donc, malgré eux, que les enseignants ont commencé à protester en guettant comment les « autres » réagissaient à ce qu'ils devaient subir. Ce sont les enseignants d'Aubervilliers qui ont donné les premiers le signal du combat. On a vu que la morgue du maire de cette ville, traitant les enseignants

comme des subalternes, a certainement contribué à rassembler les instituteurs de cette ville.

Mais les réactions de rejet de la réforme étaient générales tant ses effets étaient délétères. Les enseignants n'étaient pas les seuls personnels concernés. Ainsi, les employés territoriaux intervenant dans les écoles ont vu, du jour au lendemain, leurs conditions de travail bouleversées. Les animateurs recrutés dans l'urgence et sans qualification exigée, les membres des associations sollicités, les retraités se sont très souvent trouvé désemparés avec la prise en charge de groupes aux effectifs importants. Il faut dire que pour diminuer la facture des mairies, un décret augmentant

le nombre d'enfants par animateur avait été promulgué. Quant aux parents, eux aussi ont compris que derrière les discours bienveillants, la réalité était toute autre. Se sont donc multipliées dans un éparpillement flagrant toutes sortes d'initiatives le plus souvent contre la réforme, parfois seulement contre l'insuffisance des moyens pour la mettre en œuvre.

Au sein même des principaux syndicats, la volonté d'en découdre des enseignants a tenté de se manifester.

Le secrétaire général du Se-UNSA indique que 100 syndiqués ont renvoyé leurs cartes entre janvier et juin. Il considère que c'est rien! Mais chacun peut comprendre qu'un tel acte ne représente que la partie émergée de l'iceberg. Ce sont sans doute des milliers de syndiqués qui ne renouvelleront pas leur adhésion cette année.

Un même phénomène touche le SNUIPP, premier syndicat, affecté par un retard de syndicalisation. Dans ce syndicat, il est souvent de bon ton d'indiquer que sa direction serait moins dans l'accompagnement des réformes que celle du Se-UNSA. Les enseignants, en lisant sa presse syndicale, ont bien du mal, ces temps-ci, à voir cela. Il y a effectivement des différences, mais elles ne concernent nullement la volonté de ces directions de soutenir le gouvernement mais la meilleure manière d'y parvenir. Et pour l'instant, la direction nationale du SNUIPP est parvenue à s'opposer à la revendication d'abrogation du décret Peillon qu'expriment majoritairement les enseignants.

En septembre et octobre, la direction du SNUIPP a multiplié les interventions sur le fait que c'était une insuffisante concertation au niveau des écoles qui serait responsable du rejet par les enseignants de la réforme et elle mettait en avant que là où cette concertation avait été prise en compte, elle avait produit des effets bénéfiques. Ainsi fin septembre, une pétition était lancée dont le titre donnait la tonalité: « Rythmes scolaires: c'est avec NOUS! » La pétition commence par : « Nous voulons une réforme des rythmes scolaires ... ». Puis suit la demande d'ouverture de discussions pour la réécriture du décret. Dans quel but ? « L'avis du conseil d'école doit obligatoirement être pris en compte. » Cela signifie que la direction syndicale revendique l'atomisation totale du fonctionnement des écoles, école par école, pour la mise en œuvre de la contre-réforme. Elle revendique donc que les conseils d'école, où s'affrontent des intérêts divergents, imposent aux enseignants un fonctionnement particularisé. C'est la pulvérisation du corps des enseignants qui est préconisé.

Dans l'Humanité du 1^{er} octobre, S Sihr, secrétaire général du SNUIPP, donnait un entretien. On sait que ce journal est celui du PCF, parti dont les députés ont tous voté la loi dite de « refondation » contre l'enseignement public. Les questions sont donc aussi significatives que les réponses.

« Des ajustements seront-ils suffisants ou la question d'une suspension de la réforme se pose-t-elle ? »

S Sihr: « Non ce n'est pas d'actualité. Il faut penser aux parents qui se sont organisés pour ce passage à quatre jours et demi d'école. On ne peut pas leur dire maintenant qu'on arrête tout. (...) »

Décidément ce « *brave homme* » a plus de sollicitude pour les intérêts supposés des parents que pour ceux réels des enseignants qu'il est censé défendre.

« Alors comment l'améliorer? » Et S Sihr est heureux de pouvoir donner ses préconisations : « D'abord l'adhésion » qui permet d'aboutir à « un consensus entre élus, parents et enseignants » et enfin « les possibilités de dérogation ».

« La situation semble très compliquée en maternelle... » S Sihr y voit « une donnée à modifier. »

Mais ces tentatives d'anesthésie n'ont aucun effet sur les enseignants. Des grèves d'animateurs, de personnels territoriaux, d'enseignants se multiplient en ordre dispersé. Des petits syndicats (FO, Sud, CGT...) convoquent une intersyndicale le 22 octobre. Les directions des deux principaux syndicats ne répondent pas à l'invitation. Ce sont donc ces seules organisations minoritaires qui lancent, à la veille vacances de Toussaint, un mot d'ordre de grève nationale pour le jeudi 14 novembre, dont les enseignants auront la connaissance à la rentrée, le 4 novembre. Cet appel sur lequel figuraient 7 logos syndicaux (des syndicats territoriaux étant associés à l'appel) revendiquait « la suspension immédiate de la mise en œuvre de la réforme et l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires ».

Il y a eu alors un événement notable, c'est que de très nombreux enseignants se sont saisis de cette initiative qui correspondait à leurs revendications. Les responsables des sections départementales du SNUIPP ont été « *chahutés* » par des syndiqués qui ne comprenaient pas que le SNUIPP soit absent de cet appel. Certaines sections départementales ont rejoint l'appel et en définitive, elles étaient une quarantaine a appelé à la grève le 14 (ou le 13, dans certains départements). Les autres ont demandé des comptes à la direction nationale qui avait caché en interne le fait qu'elle avait été invitée à l'intersyndicale et qu'elle avait refusé de s'y rendre.

C'est ainsi qu'en dépit du non-appel à la grève des deux principaux syndicats nationaux, environ 30% des instituteurs ont fait grève le 14 (sans compter ceux qui avaient fait grève la veille et qui en général n'étaient pas les mêmes). Il s'agit d'une moyenne, et dans de nombreux départements et à Paris, le taux de grévistes était beaucoup plus élevé.

Pour les dirigeants des petits syndicats, leur apparente radicalité est assez liée au fait que fin 2014 auront lieu les élections professionnelles. Leurs préoccupations ne sont de ce point de vue pas les mêmes que celles des enseignants. Ces derniers veulent le front uni de leur syndicat pour arracher l'abrogation du décret Peillon. Ce qui implique d'obtenir que la direction du SNUIPP adopte cette revendication car cela modifierait de manière déterminante la situation. Ces dirigeants ne tiennent pas tellement à ce que le SNUIPP adopte cette position, car ce qu'ils souhaitent, c'est recueillir dans un an les voix des électeurs SNUIPP dépités et d'accueillir ses syndiqués écœurés par la politique de la direction du SNUIPP.

Or tout combat sérieux nécessite le rassemblement le plus large pour vaincre. Certains enseignants sont prêts à combattre même sans le syndicat majoritaire, c'est tout à leur honneur. Mais plus nombreux encore sont ceux qui savent que « si l'on n'a pas le SNUIPP avec nous, c'est qu'il est contre nous », et que dans ces conditions, la victoire est compromise. Ils le savent par leur expérience et en particulier celle du combat sabordé en janvier-février, et ils ne

sont pas disposés à être abusés une fois encore. Alors le combat pour obtenir que la direction du SNUIPP adopte l'exigence d'abrogation du décret doit rassembler les premiers car « *qui peut le plus, peut le moins* » et les seconds qui pensent que c'est la condition de la victoire.

Nous venons d'avoir connaissance de l'appel adopté par 15 enseignants à l'école A. Dumas de Courbevoie, qui va tout à fait dans ce sens :

« Abrogation du décret ''rythmes scolaires''!

La réforme dite « des rythmes scolaires » dégrade considérablement les conditions de travail des enseignants, sans améliorer celle des élèves.

La grande majorité des enseignants s'est prononcée pour son abrogation. Il y a maintenant urgence : la responsabilité de la direction du SNUIPP-FSU (ainsi que celle du Se-UNSA) est d'être la porte-parole des enseignants et, pour cela, elle doit se prononcer clairement pour l'arrêt immédiat de cette réforme et l'abrogation du décret Peillon. ». Cet appel qui circule sur plusieurs communes est très intéressant. Il exprime nettement un sentiment trop souvent diffus que l'on peut résumer par : « les syndicats doivent être avec nous. » Que les signataires aillent en délégation au siège du SNUIPP (et du Se) porter l'exigence formulée par cet appel et notent les réponses qui leur seront apportées ne peut que leur mieux faire apprécier où se trouvent les obstacles et comment les surmonter.

Au sein même du Conseil national du SNUIPP, réuni les 19 et 20 novembre, de nombreux responsables de sections départementales ont mis en cause la direction nationale et son orientation qui tourne le dos aux aspirations des enseignants. Mais celle-ci a tenu bon sur l'essentiel (le refus de la revendication d'abrogation) concédant des modifications marginales pour ne pas se couper de façon trop nette des enseignants comme peuvent encore le faire, de manière provocatrice, les dirigeants du Se-UNSA. La direction du SNUIPP a réuni une intersyndicale le 20 où elle a refusé de reprendre à son compte la position des autres syndicats mobilisés. Elle a avec eux appelé à une grève nationale le 5 décembre mais sur sa propre position qui essaie de noyer la réforme « rythmes scolaire » dans un ensemble informe.

L'introduction du communiqué du SNUIPP d'appel à la grève en est la preuve :

« Grève le 5 décembre dans les écoles : Pour la réussite des élèves, la vraie priorité, c'est la transformation de l'école. Rythmes scolaires, budget, conditions de travail des enseignants, le ministre doit répondre ! ». Et dans la plateforme qui comprend 9 points, un seul concerne la réforme « rythmes » :

« Une autre réforme des rythmes.

- Remise à plat partout où les écoles le demandent. Pas de généralisation en 2014 : suspension et ouverture immédiate de discussions pour écrire un nouveau décret des temps scolaires. »

Un quatre-pages vient d'être envoyé qui titre en énorme : « Une grève pour transformer l'école ». Et la direction nationale a proposé aux sections départementales de leur fournir une banderole pour les manifestations du 5 décembre avec le texte suivant : « Rythmes, conditions de travail, budget... Du concret très vite » (sic!)

On le voit, rien n'est laissé au hasard : il s'agit, avec tous les moyens dont dispose le syndicat, pour sa direction, d'escamoter totalement les revendications des enseignants. Un exemple supplémentaire. La direction du SNUIPP a une grande propension à utiliser les finances du syndicat, dont une bonne partie provient des cotisations de ses syndiqués, pour engraisser des agences de sondages. En général, la formulation et le choix des questions permettent d'obtenir les réponses souhaitées et à ce moment, le sondage est publié. Mais parfois les résultats obtenus ne sont pas ceux qui étaient escomptés. C'est ce qui s'est passé récemment pour un sondage commandé 15 000 euros à l'Institut Harris. A la question : « Avez-vous le sentiment que l'école primaire est aujourd'hui une priorité du Gouvernement de Jean-Marc Ayrault? », on apprend que 70% des sondés ont répondu Non. A la question : « Êtes-vous favorable à la réforme des rythmes scolaires initiée par Vincent Peillon? », 6% répondent Oui! 72% ne veulent pas que la réforme soit appliquée. 65% estiment que les syndicats ne sont pas assez unis sur cette question. Et enfin, « Faites-vous confiance à Vincent Peillon sur la réforme des rythmes scolaires? », 84% répondent Non! Cette enquête a été menée auprès d'enseignants ayant une proximité avec le SNUIPP. Avec de tels résultats, pas étonnant que la direction nationale ait préféré demander aux responsables départementaux destinataires du sondage d'en assurer la plus stricte confidentialité.

Au moment où sont écrites ces lignes (le 30 novembre), nous ne savons pas quelle sera la participation à la grève du 5 décembre. Nous avons vu que la direction du SNUIPP, en travestissant les revendications des enseignants, fait tout pour empêcher sa réussite. Pour beaucoup d'enseignants (environ 100 000) elle survient 3 semaines après la précédente, ce qui peut aussi peser. Une chose est certaine, c'est la direction du SNUIPP qui porterait la responsabilité d'une nouvelle défaite.

Le gouvernement Hollande-Ayrault-Duflot-Pinel ouvre un nouveau front contre les enseignants

Comme on l'a vu, la situation est loin d'être stabilisée pour le gouvernement concernant la contre-réforme des « rythmes scolaires ». Mais dans le cadre de la crise du système capitaliste, la bourgeoisie française est dans une telle situation sinistrée que les attaques contre l'enseignement public, en particulier contre les enseignants, ne peuvent être différées. Les 15 milliards annuels d'économie que prévoit le gouvernement implique des coupes drastiques sur les budgets sociaux, la remise en cause du droit à la santé, du droit aux études. Le budget de l'Education nationale, ses 900 000 per-

sonnels, indépendamment des discours lénifiants, sont donc forcément en ligne de mire pour atteindre ses objectifs de réduction des dépenses publiques.

C'est pourquoi, Peillon, au nom du gouvernement Hollande-Ayrault-Duflot-Pinel, a ouvert le 20 novembre des discussions sur les métiers de l'enseignement déclinés en 13 groupes de travail. On doit ajouter qu'il s'agit des discussions officielles, parce que depuis des mois, les services du ministre mènent des concertations secrètes avec certains responsables syndicaux pour que les formulations employées dans les documents publics soient suffisamment floues pour masquer l'ampleur des attaques qu'elles recèlent. Mais, même avec le maximum de précautions, il est difficile d'abuser des enseignants qui savent lire et comprendre. Et, qui de plus, n'ont pas beaucoup de doutes sur les intentions du gouvernement. Toutes les directions syndicales ont accepté, elles, de rentrer dans la concertation avec le gouvernement qui n'a jamais caché sa volonté de casser les statuts enseignants et en particulier ceux régis par les décrets de 1950.

Le n° 222 de la Lettre de liaison des militants combattants pour le Front Unique des syndicats de l'enseignement public analyse les différentes attaques contenues dans les « fiches de travail » éditées par le ministère. L'indication « l'ensemble de ces missions s'effectue dans le cadre horaire de 1607 heures » dans la fiche concernant les professeurs du second degré représente, selon la Lettre de liaison, « les bases pour une augmentation et annualisation totale des services». Concernant la suppression des décharges statutaires, la Lettre de liaison titre : « La liquidation générale des heures de décharge : une diminution considérable des salaires réels ». Il est ensuite expliqué comment le ministère voudrait augmenter la charge de travail des enseignants qui se verraient confier des missions supplémentaires par le conseil pédagogique et le conseil d'administration : « La soumission au cadre local serait donc désormais à l'œuvre, c'est tout le contraire d'un statut! ». La Lettre de liaison conclut ainsi : « Il est donc nécessaire dès aujourd'hui de s'organiser pour imposer aux directions des organisations syndicales, à commencer par le Snes :

- Qu'elles se prononcent pour la défense inconditionnelle des décrets de 1950 !
- En conséquence, qu'elles sortent immédiatement du groupe de travail préparant la mise en œuvre de la destruction du métier d'enseignant dans le secondaire. »

Mener cette bataille pour que les dirigeants du Snes, tout particulièrement, défendent inconditionnellement les statuts et rompent la concertation avec le gouvernement est indispensable. Car, pour l'instant, le gouvernement peut se vanter d'avoir à sa table tous les dirigeants syndicaux au moment où il s'attaque aux enseignants.

Peillon tente de dresser les personnels les uns contre les autres en adoptant la stratégie du « diviser pour mieux régner ». Ainsi, les enseignants d'éducation prioritaires devraient être « choyés » en s'en prenant aux « nantis » que seraient les professeurs des classes préparatoires aux grandes écoles. Mais ceux-ci ne sont pas disposés à se laisser gruger. Ils savent que leur rémunération n'est pas volée et correspond à la valeur de l'enseignement supérieur qu'ils dispensent. Ils ont vite compris qu'il était prévu que leurs salaires seraient amputés de 10 à 20% à charge de travail équivalente. Aussitôt, comme une traînée de poudre, en défense de leurs décharges statutaires, ils ont multiplié assemblées générales, pétitions, une manifestation est prévue et un préavis de grève

a été déposé pour le 9 décembre chez ces professeurs qui ne sont pourtant pas habitués à ces modes d'action.

Pour ce qui concerne les enseignants en éducation prioritaire, le gouvernement n'a nullement l'intention d'améliorer leur situation. On a vu comment ces dernières années le nombre d'élèves par classe avait augmenté, comment des postes avaient été supprimés, comment les remplacements moins qu'ailleurs avaient été assurés. Ainsi, l'annonce d'une éventuelle décharge de service pour les enseignants en éducation prioritaire ne concernerait qu'une fraction d'entre eux. La preuve : Peillon a adressé une lettre au Se-UNSA dans laquelle il écrit : « Vous avez appelé mon attention sur la question de l'allègement des obligations réglementaires de services pour les personnels enseignants exerçant dans les zones les plus difficiles de l'éducation prioritaire. (...) Je vous confirme que cette mesure sera étendue à l'ensemble des écoles appartenant aux réseaux d'éducation prioritaire considérés comme les plus sensibles, au même titre que les collèges. (nous soulignons, Ndlr) » Or le Se-UNSA dans sa lettre à Peillon n'évoquait nullement ces zones les plus difficiles de l'éducation prioritaire. On comprend donc l'entourloupe : pour beaucoup d'appelés de l'éducation prioritaire, il y aura bien peu d'élus à un éventuel allègement de service, uniquement ceux des zones « les plus difficiles ». On le voit, l'art de la division est employé à tous les degrés.

Même si ce « chantier » de démolition des statuts concerne tout particulièrement les professeurs du second degré, ceux du 1^{er} degré ne sont pas épargnés. On a indiqué plus avant que la mise en œuvre de la réforme dite des « rythmes scolaires » avait permis au gouvernement de projeter la modification des obligations d'enseignement hebdomadaire pour les titulaires-remplaçants et d'autres enseignants intervenant sur plusieurs écoles en cours de semaine. Un projet de décret prévoyant, de fait, l'annualisation de leur temps hebdomadaire d'enseignement a été soumis aux organisations syndicales.

Il faut aussi souligner que la direction du Se-UNSA (et accessoirement celles du Sgen et d'une organisation corporatiste de directeurs, le Gdid) a profité des dysfonctionnements provoqués par la mise en place de la contre-réforme des « rythmes scolaires » pour adresser une lettre à Peillon revendiquant la transformation des écoles en Eple (comme les collèges et les lycées) et de doter les directeurs d'un statut. Extraits : « Il faut s'attaquer au fonctionnement même de l'école (...) Il est temps (...) d'aborder franchement la question de la création d'un établissement public local d'éducation et celle d'un statut d'emploi pour les directeurs. Cette évolution pourrait s'inscrire dans un cadre expérimental. » Les lecteurs attentifs de l'article enseignement du précédent CPS reconnaîtront là la demande formulée cet été par un député du PS, Luc Belot, qui avait reçu alors l'approbation du député UMP Reiss, les Epep et un statut pour les directeurs étant des revendications historiques de ce parti.

Combattre pour que les dirigeants syndicaux soient au service des personnels, que ceux du SNUIPP exigent l'abrogation du décret Peillon, et que tous se prononcent pour la défense inconditionnelle des statuts et rompent la concertation qui vise à les liquider

Au moment où nous bouclons cet article, quelques jours avant la grève du 5 décembre dans le primaire, alors même qu'apparaissent les premiers signes de la volonté des enseignants du secondaire de combattre en défense de leur statut, rien ne permet de dire si le corps enseignant réussira ou non à submerger le dispositif conjoint du gouverne-

ment et des directions syndicales visant à lui imposer une remise en cause brutale de son statut, et en même temps à porter un rude coup à l'enseignement public. Dans ce dispositif, la place centrale est occupée par les directions du SNUIPP et du SNES. Toutefois, même lorsqu'elles défendent des mots d'ordre formellement plus corrects, les di-

rections des syndicats minoritaires (CGT, FO, SUD) ont aussi la lourde responsabilité de ne jamais se situer sur le terrain du Front unique, de l'appel aux syndicats de la FSU pour que se réalise l'unité, et de contribuer ainsi à placer les enseignants dans une impasse.

L'étau dans lequel les uns et les autres entendent paralyser les enseignants ne pourra être brisé que par le surgissement de ceux-ci sur le terrain de la lutte des classes directe, surgissement débordant les appareils syndicaux. Ce sont les masses, et elles seules, qui peuvent imposer la rupture des dirigeants syndicaux avec le gouvernement : cela est vrai dans l'enseignement comme ailleurs.

Mais pour aider à ce surgissement, à la mesure de leurs forces, les militants révolutionnaires doivent indiquer la voie politique par laquelle ce surgissement peut s'opérer. Cette voie, c'est celle des initiatives qui peuvent et doivent être prises sous toutes les formes (appels aux dirigeants

soumis à la signature des collègues, prises de position des assemblées générales) sur la même exigence : prononcezvous pour la défense du statut, pour le retrait des projets du gouvernement visant à le liquider ! Prononcez-vous pour l'arrêt immédiat de la contre-réforme des « rythmes scolaires », pour l'abrogation du décret ! Et réalisez l'unité des syndicats sur cet objectif !

Parce qu'un coup d'arrêt donné dans l'enseignement à l'offensive réactionnaire du gouvernement constituerait un formidable encouragement pour toute la classe ouvrière et la jeunesse, l'enjeu de l'affrontement dépasse de beaucoup le corps enseignant lui-même.

Ainsi, le combat des militants révolutionnaires dans l'enseignement s'intègre dans le combat d'ensemble pour ouvrir une issue politique au prolétariat dans ce pays. Il s'inscrit dans le combat pour la construction du Parti Ouvrier Révolutionnaire

Le 1^{er} décembre 2013

On nous communique

Prise de position du SNUIPP 34

Stage formation syndicale du 12 novembre 2013

Mardi 12 novembre, ce stage a réuni une cinquantaine de collègues.

Nous avons d'abord retracé l'historique depuis le décret Darcos de 2008 (signé à l'époque par les seuls SE-UNSA et SGEN-CFDT) qui a entériné le passage aux 4 jours avec la suppression du samedi matin.

De nombreux échanges ont eu lieu sur la mise en place calamiteuse des nouveaux rythmes scolaires, à savoir des enseignants dépossédés de leur classe dès 16 heures, des enfants fatigués dès le jeudi matin, des intervenants recrutés à la va-vite et surtout la prise de conscience pour tous les enseignants du danger et de la porte ouverte à **la municipalisation des écoles**.

Les dysfonctionnements engendrés par cette réforme sont majeurs :

- Accentuation des inégalités territoriales
- Remise en cause de toutes les garanties statutaires pour les personnels
- Dégradation sans précédent des conditions d'apprentissage pour les élèves et des conditions de travail des enseignants
- Fatigue accrue des élèves et des personnels
- Qualité d'accueil dégradée au regard de la baisse du taux d'encadrement des activités périscolaires et du manque de moyens alloués

Dans un contexte où n'ont pas été restitués les 77 000 postes supprimés (notamment les RASED) sous le gouvernement précédent, où les effectifs par classe ne cessent d'augmenter, où la qualité d'accueil des enfants est en constante dégradation et où les salaires des fonctionnaires sont toujours gelés, c'est une véritable provocation d'envisager une matinée supplémentaire travaillée pour une demi-heure en moins par jour dans le meilleur des cas.

C'est pourquoi, le SNUIpp-FSU 34 est pour l'abrogation pure et simple du décret de janvier 2013 sur les nouveaux rythmes scolaires.

Comité de suivi départemental "Rythmes scolaires" du 13 novembre

Depuis l'année dernière, nous assistons aux réunions du Comité de suivi "Rythmes scolaires", nous constatons qu'aucune des communes en difficulté dans la mise en place de ces rythmes n'est représentée, ni les organisations syndicales des personnels territoriaux (ATSEM).

Au bout d'une heure de présentation par l'administration des conclusions très positives d'application de la réforme en l'état et des modalités de sa généralisation à toutes les écoles, le SNUIPP FSU a décidé de quitter cette instance, préférant écouter les revendications portées par les collègues sur le terrain plutôt que les préconisations ministérielles.

Notre organisation syndicale, forte de la parole des collègues réunis le 12, refuse de participer à cette mascarade ; il est à craindre que l'administration s'appuie sur la participation de certaines organisations syndicales à ce comité pour prétendre qu'elle a consulté la profession.

Supplément Jeunes à « Combattre pour le socialisme » n°51- 26 octobre 2013



GROUPE pour la construction du Parti et le l'Internationale ouvriers révolutionnaires Supplément Jeunes à CPS n°51 – 26 octobre 2013

Les manifestations lycéennes montrent ce que veut la jeunesse qui combat.

Abrogation immédiate des arrêtés d'expulsion ! Retour de Khatchit, de Léonarda et de sa famille !

Pour en finir avec les lois anti-immigrés, les discours xénophobes! Front unique des organisations (partis et syndicats) du mouvement ouvrier et de la jeunesse!

A Paris et en province, par la grève et la manifestation les lycéens de dizaines de lycée ont engagé le combat

Révoltés contre la décision du gouvernement d'expulser Khatchit, lycéen arménien, et de « cueillir » dans le bus scolaire Léonarda, jeune lycéenne rom, des milliers de lycéens se sont mis en grève et ont manifesté avant les congés d'automne. L'expulsion de Léonarda et de sa famille, celle de Khatchit, ce ne sont que quelques-unes des plus de 13 000 expulsions annoncées par Valls cette année - qui se flatte d'avoir battu les records de Sarkozy. La circulaire Valls confirme et aggrave la politique des gouvernements Chirac et Sarkozy. Il suffit de dire que la régularisation de travailleurs immigrés ayant travaillé depuis des années en France est conditionnée à une déclaration du patron (qui les embauchait clandestinement) lequel patron, s'il les embauche, devra payer une amende conséquente... C'est une machinerie qui permet au gouvernement d'expulser à tour de bras. Valls, du reste, a repris mot pour mot le discours de Sarkozy de Grenoble en disant que "la plupart des Roms n'ont pas vocation à s'intégrer". Un discours que ne renie pas le Front National, et qui encourage les groupes nazillons à s'en prendre physiquement aux militants et militantes comme celles de l'UNEF agressées (l'une à l'arme blanche!) à Paris.

L'ignoble déclaration de Hollande indiquant que Léonarda peut revenir en France "seule", c'est-à-dire proposant qu'elle soit séparée de sa famille, en dit long sur l' "humanisme" de ce gouvernement qui intervenait au nom des "droits de l'homme" au Mali et prétendait le faire au même prétexte en Syrie. En réalité, son seul souci est de défendre les intérêts des grands groupes capitalistes français : Areva, Total, etc.

Cette décision est l'un des aspects les plus abjects de la politique du gouvernement PS-Radicaux-Verts qui, sur tous les terrains, gouverne au service du capital : contre-réforme des retraites, budget 2014 qui écrase d'impôts les milieux populaires, supprime des milliers de postes et fait cadeau de 12 milliards d'impôts aux patrons. Les étudiants, les lycéens le savent bien : classes surchargées, éviction d'étudiants dans certaines facs, projet de fermetures de centres universitaires (Béziers), etc.

Des centaines de noyés au large de Lampedusa, de morts sur les chantiers de la coupe du monde à Doha, des milliers d'expulsés par le gouvernement PS-Radicaux-Verts en France : l'impérialisme, c'est la barbarie

Ainsi le veut la loi du profit, la loi du système capitaliste : dans les abattoirs allemands, chez les gros producteurs de fraises ou de tomates en Andalousie on embauche des travailleurs immigrés d'Europe de l'Est ou d'Afrique à 2 ou 3 euros de l'heure. Sur les chantiers de la Coupe du monde, au Qatar, le trust du bâtiment français Vinci "soustraite" auprès de négriers locaux qui emploient des Népalais, des Bengalis, des Cinghalais 11 à 12 heures par jour, par 50 °C à l'ombre, véritables esclaves auxquels on commence dès l'arrivée par voler leur passeport. Des centaines d'entre eux sont morts d'épuisement et d'hypertermie ; des milliers mourront d'ici 2022.

Pour le capital, la main-d'oeuvre immigrée permet de diminuer massivement la valeur de la force de travail, jusqu'à la mort. Mais lorsque les capitalistes estiment qu'ils n'en ont plus besoin, ils les expulsent, ils les jettent à la mer. Des centaines sont morts à Lampedusa et les dirigeants des gouvernements de l'UE ont par suite décidé... de renforcer la police des mers Frontex de sorte qu'ils se noient plus près des côtes africaines!

Ils ne sont forts que de la paralysie du mouvement ouvrier provoquée par la collaboration des directions syndicales

Il a pourtant suffi que plusieurs dizaines de lycées se mobilisent contre l'expulsion de Léonarda et de sa famille, de Khatchit pour créer la panique au sommet. Valls a dû rentrer précipitamment pour justifier son infâme politique. Le premier secrétaire du PS lui-même, Harlem Désir, a dû un moment se prononcer pour le retour de toute la famille de Léonarda avant de se coucher devant Hollande. Ainsi, la démonstration est faite : sans la collaboration des directions syndicales, ils ne peuvent rien. Sans le soutien de la direction de l'UNEF, ils

n'auraient pu faire passer la loi Fioraso, machine à expulser les étudiants de l'université. Sans la concertation continue des directions de la CGT, de FO, de la FSU, ils n'auraient pu faire passer la contre-réforme des retraites qui va contraindre les travailleurs à être au travail jusqu'à 67 ans. Voilà pourquoi tout dépend de notre capacité à imposer à ces dirigeants de rompre leur collaboration avec le gouvernement, de leur imposer de constituer un Front uni pour donner un coup d'arrêt à la politique de ce dernier.

Front unique des organisations du mouvement ouvrier et de la jeunesse (partis et syndicats) : annulation des arrêtés d'expulsion ! Les flics hors de l'Ecole ! Pour en finir avec la législation anti-immigrés !

Face à la mobilisation de la jeunesse lycéenne, le gouvernement manœuvre tout en maintenant l'ensemble de sa politique réactionnaire. La nouvelle circulaire Valls, tout en prétendant "sanctuariser" l'école, se situe explicitement dans le cadre de celle de mars 2013, laquelle organise les milliers d'expulsions.

Il faut imposer le retour de la famille de Léonarda, le retour de Khatchik en France. L'UNEF, la FIDL, l'UNL se sont prononcés dans ce sens et appellent à "une journée de mobilisation" le 5 novembre. C'est le produit de la mobilisation spontanée de la jeunesse. Ces organisations disent qu' "il faut changer la loi" pour qu'aucun jeune scolarisé, ni sa famille ne puisse être expulsé. Ce qui est nécessaire, c'est d'en finir avec tout l'arsenal des lois et décrets anti-immigrés des gouvernements Chirac, Sarkozy-Fillon et aussi du gouvernement PS-Radicaux-Verts et de son ministre Valls.

Il existe à l'Assemblée nationale une majorité du PS et du PCF qui a été élue par la population laborieuse. Alors, ces partis ont tous les moyens de décider non seulement le retour des jeunes scolarisés et de leur famille en France, mais aussi l'abrogation de toute cette législation.

Mais les députés PS et PCF, comme le montre leur vote pour la loi Peillon (PS et PCF), pour la loi Fioraso et la contre-réforme des retraites (PS) ne le feront pas d'eux-mêmes. Il faudra le leur imposer. Cela pose la question du renforcement et de l'organisation du mouvement de la jeunesse par l'élection démocratique des délégués de chaque lycée, leur structuration nationale dans une coordination nationale intégrant les organisations de la jeunesse (UNEF, syndicats lycéens). Cela pose la question de l'appel national à une manifestation centrale à l'Assemblée nationale pour contraindre les députés PS-PCF d'abroger toutes les mesures et lois anti-immigrés.

Pour un gouvernement ouvrier rompant avec le capital, satisfaisant les revendications ouvrières et celle de la jeunesse

Une telle décision prise en opposition au gouvernement Hollande-Ayrault-Duflot-Pinel poserait immédiatement la question d'un autre gouvernement, responsable devant la majorité PS-PCF dont les travailleurs et la jeunesse exigeraient satisfaction de leurs revendications.

Mais aucune illusion ne doit être entretenue. Pour en finir avec toute cette politique, le chômage de masse, la précarité, la chasse aux immigrés, pour le partage du travail entre toutes les mains disponibles sans diminution de salaire, pour la défense du droit aux études et à la santé, il faut un véritable gouvernement ouvrier prenant les mesures nécessaires d'expropriation du Capital, de démantèlement de l'appareil policier de répression, plus généralement de l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, pour permettre à l'économie de fonctionner pour la satisfaction des besoins des masses laborieuses, non du profit des capitalistes et banquiers ; c'est-à-dire un véritable gouvernement ouvrier.

Pour la construction d'une véritable organisation révolutionnaire de la jeunesse

Le fait est qu'il n'existe pas d' organisation parlant au nom de la jeunesse qui combatte pour cette perspective. Il faut donc s'atteler à la construction d'une telle organisation en rapport avec le combat parmi les travailleurs d'un véritable Parti Ouvrier Révolutionnaire.

Nous invitons les jeunes à en discuter avec nous.

Le 26 octobre 2013

*

Prenez contact: AEPS - 1 bis, rue GUTENBERG - 93100 MONTREUIL

Directeur de la publication: Roland MICHEL -- Commission paritaire n°67187 -- Numéro°ISSN: 0763790 X -- Imprimerie spéciale

Site web: http://socialisme.free.fr - e-mail: socialisme@free.fr

Supplément RATP à « Combattre pour le socialisme » n°51- 26 octobre 2013

Supplément à CPS nouvelle série n°51

COMBATTRE POUR LE SOCIALISME informe :

Intervention du secrétaire de la section de Rueil ligne A, lors du comité ferré du syndicat Cgt Métro Rer, le 8 octobre 2013

On attendait que figure à l'ordre du jour de ce comité ferré « comment obtenir le retrait du protocole conduite ».

Mais, avec inquiétude, ce que je lis, en lieu et place, c'est « tutorat B3 ».

Il faut d'abord caractériser le tutorat : c'est une charge explosive qui introduit dans notre catégorie, au Rer, le déroulement de carrière « au mérite », « à la tête du client ». On dit qu'il n'y a que le 1^{er} pas qui coûte ! Alors, le tutorat est le début de l'individualisation des salaires. Sur ce point, le bureau syndical a déclaré vouloir aboutir « *le moment venu* », mais il « *revendique de le dissocier du protocole B3* ».

En effet, le tutorat est présenté comme « sujet bloquant ». Comme l'indique le tract du 28 juin 2013, « la Cgt a ciblé 4 sujets bloquants dans le protocole conduite ». Le reste est donc acceptable. Par conséquent, il suffit de « débloquer » le tutorat — par exemple en le « négociant » à part — ainsi que 3 autres points, pour aboutir à un accord sur le projet de protocole !

Les conducteurs – ceux du moins à qui on a présenté la possibilité de s'exprimer – se sont, à une écrasante majorité, opposés au projet, parce qu'il annonce :

- . une attaque en règle contre les conditions de travail (déréglementations)
- . la poursuite de l'opération de suppressions de postes de conducteurs (automatisation de la conduite),

Ils ont demandé aux bureaux syndicaux de rompre toute négociation avec la Direction, de dénoncer le projet et d'obtenir son retrait.

Le bureau cherche-t-il à passer outre et à faire aboutir le projet de la direction ? Comme il l'a déjà fait, en signant, avec l'appoint de la Cgc, le protocole B2. Ce protocole qui « impose dans les conditions d'utilisation du personnel flexibilité et déréglementation » aux camarades de cette fillère, qui s'étaient prononcés, eux, à 70% contre, lors du référendum organisé par la Cgt !

Voilà le résultat direct du « dialogue social », de la « participation », grâce auxquels la Direction accumule les succès.

Le 13 septembre, elle a pu se targuer, sur son site, de l'unanimité du Conseil d'administration en faveur du président. Parce que, la veille, il avait été mis en examen par 2 juges (« pour détournement de fonds publics »), le représentant du gouvernement a fait plébisciter le président. Et la Ratp cite le commentaire du site Mobylette.com :

« Le bilan de Pierre Mongin " plaide en sa faveur " : très peu de grèves, des gains de productivité (...) ».

Voilà donc sur quoi s'est faite l'unanimité au conseil d'administration, représentants de la Cgt et des autres syndicats inclus ! Voilà donc à quoi mène inexorablement la participation des syndicats au conseil d'administration !

Les travailleurs n'ont pu qu'être frappés par la terrible cohérence entre l'acharnement à faire passer le protocole B2, notamment, d'une part, et le soutien au président, à sa politique et au bilan qui se résume à « *très peu de grèves, des gains de productivité* », d'autre part.

Le bureau prendrait une terrible responsabilité s'il ne décidait pas de rompre immédiatement les négociations sur le protocole conduite, sur le tutorat et de faire ce qu'il faut pour condamner et obtenir le retrait du protocole B3 et autres.

Directeur de publication : Roland MICHEL. Site web : http://socialisme.free.fr

Les militants interviennent et informent C.P.S.

Compte-rendu du congrès de l'Union générale des fédérations de fonctionnaires CGT (Guidel, 14-18 octobre 2013) par un délégué du syndicat CGT Finances publiques

L'objectif de la direction de l'UGFF dans ce congrès était de faire passer la réforme des structures : la liquidation de l'UGFF en tant qu'union de fédérations de fonctionnaires et de syndicats nationaux.

L'enjeu a été donné dans l'introduction faite par Agnès Nathon, au nom du bureau confédéral, lors de la réunion organisée le 29 aoû t entre le bureau confédéral, la direction de l'UGFF, les fédés des trois versants de la FP et la FAPT (postes et télécoms). Elle déclare : « il s'agit non pas de rechercher le statu quo mais une orientation qui rassemble l'ensemble des organisations des trois versants et de la FAPT, eu égard aux enjeux revendicatifs approuvés au 49° Congrès et confirmés au 50° congrès ». Elle fait référence explicitement aux résolutions 4, 5 et 6 du 49° congrès qui définissaient précisément les étapes de l'offensive contre les syndicats d'entreprise et les fédérations. Autrement dit, la remise en cause de l'UGFF est la traduction, dans la Fonction publique, de la réforme des structures de la CGT : c'est feu contre les syndicats nationaux et les fédérations.

Ce projet colle aux objectifs gouvernementaux explicités dans le discours cadre de Lebranchu (7 février 2013) pour l'agenda social Fonction publique et repris dans la lettre de mission du rapport commandé par le gouvernement à B. Pêcheur, qui doit être remis incessamment :

- la politique d'harmonisation des trois fonctions publiques, à laquelle font écho la déclaration d'A. Nathon et la « revendication » CGT d'un statut unique, afin d'organiser plus facilement les transferts de personnels vers les collectivités territoriales (acte 3 de la décentralisation) ;
- le développement de l'interministérialité, notamment par la création de corps interministériels (la création d'un corps interministériel d'adjoints administratifs de 127 000 agents figure dans le paquet des mesures décidées par le gouvernement pour la catégorie C) pour gérer la mobilité entre ministères résultant des suppressions de postes. La proposition de corps communs aux trois fonctions publiques du projet de doc d'orientation de l'UGFF, qui implique la remise en cause des statuts particuliers y faisait directement écho, de même que sa proposition de supprimer les fédérations ministérielles.

A propos du développement de la mobilité, Moscovici, lors d'un CT Ministériel Finances récent a annoncé la création d'une cellule spéciale mobilité concernant les douaniers + un groupe de travail ministériel sur la mobilité. Il faut surtout signaler la sortie du rapport commandé par le gouvernement sur les affectations et la mobilité des fonctionnaires dans les territoires.

Ce congrès se déroulant au moment où le projet de loi portant sur les retraites passait à l'Assemblée, au moment où se profilait le débat sur le projet de budget 2014, celai aurait dû conduire à mettre au centre du congrès le combat contre le projet de contre-réforme sur les retraites. Or, à l'ouverture du congrès, la défaite sans combat sur les retraites était déjà consommée. Cela rendait également inaudible toute perspective de combat contre le projet de budget 2014.

La CEN de la CGT Finances publiques s'était prononcée contre le projet de réforme de la direction de l'UGFF par 25 voix contre 9 (la CEN se prononçant contre l'avis du bureau national selon différents participants) et avait adopté une résolution qui constituait le mandat de la délégation du syndicat national au congrès de l'UGFF; elle déclarait: « les échanges doivent se poursuivre avec la volonté commune d'adapter notre structure sur la base des positions de congrès des différents syndicats mais aussi sur celle figurant dans le document d'orientation ». Autrement dit, une position qui disait non pour aujourd'hui, tout en ouvrant la voie à la réforme des structures pour l'avenir. Prise de position d'autant plus importante qu'avec 12 000 mandats sur 46 000, le syndicat CGT-DGFIP pesait 25% des mandats dans le congrès.

Et à vrai dire, Il n'y a guère eu de suspense à cet égard dans le congrès car, dès son discours d'ouverture, J-M Canon, la courroie de transmission de l'appareil confédéral, annonçait que la direction de l'UGFF ne passerait pas en force bien que le projet ait eu l'aval de 80% de la CE de l'UGFF.

En vérité, la direction de l'UGFF n'avait pas le choix car elle savait qu'elle était minoritaire sur son projet. A ce propos, il faut préciser que le congrès de l'UGFF est le congrès des directions des syndicats nationaux et que les fédés ministérielles y jouent également un rôle important. C'est un congrès d'appareil, où la question de la défense des postes se pose presque ouvertement. Or, les représentants des fédérations et de maints syndicats nationaux voient leur position menacée par la réforme des structures.

Dans ce genre de congrès, on n'est pas dans la cour du Tsar comme disait Lénine, mais bel et bien au milieu de l'appareil, de ses différentes strates, confronté aux divisions qui le parcourent entre les représentants de l'appareil confédéral, qui sait le prix à payer pour la défense de sa bourgeoisie, et d'autre part les directions nationales des syndicats et des fédérations qui rechignent à voir leur position remise en cause.

En particulier, l'appareil confédéral mesure parfaitement que la prise en charge des contre-réformes implique de remettre en cause le titre 2 du statut et les syndicats nationaux, tout comme il savait qu'il fallait faire passer la loi représentativité dans le privé pour ouvrir la voie aux accords majoritaires dérogatoires, boîte par boîte, c'est-à-dire à l'ANI.

A ces divisions d'appareil, s'ajoute le fait que par le canal des syndicats nationaux s'exprime avec plus ou moins de force l'aspiration venue d'en bas à les défendre comme cadre d'organisation naturel pour la défense des intérêts des fonctionnaires. C'est ainsi que s'explique la contradiction entre le vote de la CE de l'UGFF et les positions des syndicats et fédérations, ou bien encore le vote intervenu au sein de la CEN de la CGT Finances publiques, qui voit la CEN s'opposer à la majorité du BN sur la réforme des structures et le désavouer.

Cela étant, même si les résistances à la réforme des structures se confondent avec des résistances d'une partie de l'appareil, nous ne sommes pas neutres pour autant sur la question des structures : nous sommes inconditionnellement pour la défense de l'UGFF en tant qu'union de fédés parce que c'est l'outil pour la défense du titre 2 du statut, nous sommes inconditionnellement pour la défense des syndi-

cats nationaux parce qu'ils sont l'outil pour la défense des statuts particuliers. Tout comme dans le privé nous sommes inconditionnellement pour la défense des fédés, comme outils pour la défense des conventions collectives, ainsi que des syndicats d'entreprise.

Au final, sur la question des structures, l'appareil a décidé de substituer à la partie du document d'orientation portant sur la réforme des structures un projet de résolution adoptée à l'unanimité qui déclare « la direction élue mandatée pour poursuivre le travail engagé : mettre en oeuvre les conditions nouvelles du débat qui permette une plus grande appropriation des enjeux ». Elle ajoute qu'un calendrier de travail devra être élaboré et qu'un bilan d'étape devra être fait début 2015. Est également annoncée la convocation d'un congrès extraordinaire sur la réforme des structures. Autrement dit, l'appareil confédéral a dû surseoir- ce qui s'est passé au sein de l'UGFF est de même nature que ce qui se passe dans l'ensemble de la confédération où l'appareil est confronté à de fortes résistances dans sa volonté de remettre en cause les structures dont s'est dotée la CGT pour défendre les conventions collectives et les statuts- mais il n'a renoncé à rien. En témoigne également le fait que d'après cette résolution, « la suite des échanges doit s'effectuer au regard de notre conception des missions publiques de l'Etat », ce qui recouvre exactement le thème mis en avant pour faire passer à la trappe la défense du titre 2 du statut et des statuts particuliers.

Le plus révélateur de la nature des forces qui jouent un rôle dans la résistance à l'orientation liquidatrice de l'appareil confédéral est constitué par le contenu de la déclaration action adoptée par le congrès.

Une déclaration d'un congrès de la CGT Fonction publique réuni en octobre 2013, au moment où le projet de budget 2014 était soumis au vote du Parlement se devait de commencer par une condamnation la plus énergique possible d'un tel projet entièrement marqué par le fait que ce gouvernement est aux ordres du capital et que son projet de budget est un budget anti-fonctionnaires. Or, la déclaration action adoptée est cent coudées en dessous des éditoriaux de la presse bourgeoise qui ont caractérisé ce budget comme « un budget de rigueur salariale » (Le Monde) ou bien Hollande comme « le président des patrons » (Libération) : c'est dans les termes les plus généraux qu'elle l'évoque en déclarant que « le projet de budget est emblématique des politiques d'austérité ».

Suit dans cette déclaration, pour faire bonne mesure, une kyrielle de revendications, dont l'exigence du retrait du « projet » de réforme des retraites ; cela le 17 octobre au soir, alors que tout le monde était en capacité de mesurer, deux jours après la « journée d'action » ou plutôt journée de démoralisation du 15/10, que la nouvelle contre-réforme des retraites se soldait par une nouvelle défaite, qui plus est sans aucun combat

Après cette énième défaite, le contenu de la conclusion de cette déclaration : « le Congrès appelle tous les personnels travaillant dans la Fonction publique à construire le rapport de forces nécessaire pour gagner sur nos revendications. Il (le congrès de l'UGFF) met immédiatement en débat auprès des salariés dans les services, les administrations, les établissements publics la mise en œuvre d'un processus de mobilisation du plus haut niveau possible inscrit dans la durée. Une première étape doit trouver à se concrétiser dans les prochaines semaines », ne peut faire l'effet que d'un assommoir. En effet, elle vise à enfoncer un peu plus dans la conscience des fonctionnaires qu'ils sont totalement impuissants.

Mais, ce qui constitue dans cette déclaration le point d'appui le plus précis pour la politique de restructuration de l'appareil, c'est quand même le fait que l'UGFF-CGT aura réussi « l'exploit » de ne pas dire un mot du rapport Pêcheur et d'affirmer une opposition aux attaques en général contre le statut qui est d'autant plus platonique qu'elle ne dit pas que ces attaques sont portées par l'agenda social Fonction publique mis en place par Lebranchu. Il faut dire qu'être trop précis aurait posé le problème de la participation pleine et entière de l'UGFF au cycle de négociations Fonction publique conduites dans ce cadre.

Or le fait que cet agenda Fonction publique remplisse sa fonction et permette au gouvernement de porter de nouveaux coups contre le statut constituerait un point d'appui pour l'appareil dans son offensive contre l'UGFF, contre les fédérations et les syndicats nationaux. Très exactement, de la même manière que la loi issue de l'ANI constitue un point d'appui entre les mains de l'appareil confédéral contre les fédérations. Aussi on ne peut absolument pas être d'accord avec le contenu de l'article paru à la suite du congrès dans *Informations ouvrières* qui fait, dans une interview d'Alain Roques, de cette déclaration action un point d'appui pour les fonctionnaires alors que c'est au contraire un point d'appui entre les mains de l'appareil contre les fonctionnaires et leurs organisations. Le fait que cet article soit obligé de caractériser la lettre de cadrage du rapport Pêcheur comme une attaque en règle contre la Fonction publique de carrière, alors même que l'existence de ce rapport, qui est au cœur de l'agenda social Fonction publique, est passée sous silence par la déclaration du congrès, constitue une reconnaissance involontaire de la fonction véritable de cette déclaration : un blanc-seing donné à l'appareil pour poursuivre sa politique de prise en charge de l'agenda social Fonction publique.

Il faut dire que cela a été fait en toute connaissance de cause : lors d'un débat organisé durant le congrès avec l'ancien ministre A. Le Pors, celui-ci, interrogé sur la mission Pêcheur, confiait qu'à l'issue d'un entretien avec ce dernier, il en était sorti alarmé par le contenu des préconisations de son rapport.

Je suis donc intervenu sur la déclaration action du congrès pour proposer un amendement disant :

« L'UGGF-CGT alerte l'ensemble des fonctionnaires sur les orientations contenues dans la lettre de cadrage du rapport commandé par le gouvernement à Bernard PECHEUR sur la Fonction Publique.

Ces orientations vont jusqu'à la révision de l'architecture statutaire, c'est-à-dire :

- la remise en cause des catégories A, B et C,
- la remise en cause des statuts particuliers et
- le développement de la mobilité interministérielle pour accompagner les suppressions massives de postes.

Ces orientations rejoignent celles définies par la Ministre LEBRANCHU pour la conduite de l'agenda social Fonction publique : individualisation de la gestion, adaptation des statuts aux restructurations, développement de la mobilité forcée, dénonciation des prétendues rigidités du statut. L'UGFF-CGT le dit solennellement :

Sous couvert de modernisation, c'est l'ensemble des acquis de la Fonction publique de carrière qui sont menacés.

L'UGFF- CGT dénonce ces orientations qui ouvrent la voie à une Fonction publique d'emploi.

D'ores et déjà, elle annonce qu'elle ne poursuivra pas le dialogue social dans le cadre de l'agenda social du gouvernement conduit sur ces orientations »

Après cette intervention, il y a eu une seule intervention, celle de la déléguée POI de l'INRA pour défendre la déclaration action qui était selon ses mots « excellente ». Une intervention dirigée contre tout amendement s'opposant à la politique de l'appareil. Cette intervention du POI est révélatrice : il a fait la police au compte de ces couches de l'appareil dont la résistance est motivée par le seul souci de conserver leur position et pour lesquelles il est hors de question de remettre en cause la politique de l'appareil confédéral. Dès lors, il n'est pas étonnant que la présidence de séance ait pu imposer à 19h30 dans un congrès à bout de nerfs, après deux heures de débat sur l'attribution de postes à la CE de l'UGFF, que l'amendement ne soit pas soumis au vote et que la déclaration action soit votée à l'unanimité moins deux voix contre.

Egalement significatives furent les suites. La délégation CGT Finances publiques décida, une fois l'amendement non soumis au vote et après avoir voté la déclaration en l'état (- 2 de ses délégués), de soumettre le texte de l'amendement à la CE nouvellement élue de l'UGFF pour faire voter une motion sur le rapport Pêcheur dans la séance suivante du congrès. Toutefois, elle décida d'expurger l'amendement de sa conclusion : la rupture avec l'agenda social fonction publique. Dès lors le texte n'était plus le mien.

Il n'empêche que même ce texte expurgé ne faisait pas l'affaire. C'est ainsi que le secrétaire général de l'UGFF refusa de reprendre à son compte le texte de l'amendement, même expurgé, en prétextant que le rapport Pêcheur porterait aussi sur les collectivités locales, ce qui empêcherait la seule UGFF de se prononcer. Or rien n'empêchait la CGT-Fonction publique de se prononcer pour ce qui la concernait. En vérité, ce que ne pouvait admettre le secrétaire général de l'UGFF c'était que l'agenda social Fonction publique soit dénoncé, ce qui posait objectivement la question de la participation de l'UGFF aux négociations conduites dans ce cadre. Et qu'advint-il devant cet oukaze de la courroie de transmission de l'appareil confédéral ? Le représentant mandaté de la CGT-Finances publiques, l'ancien secrétaire général de la fédé des finances, C Delcourt, ex-NPA, s'inclina sans mot dire devant l'oukaze. En réalité, c'est tout l'appareil de la CGT-Finances publiques qui baissa la tête dès lors que l'appareil confédéral ou son représentant avait parlé.

Autre moment où il fut possible d'intervenir dans le congrès, lorsqu'un débat fut organisé en présence d'un représentant d'ADEDY, la fédé des fonctionnaires grecque. Celui-ci décrivit une situation dramatique tout en concluant sur un optimisme officiel. Le POI est intervenu sur la question de l'appel à la grève générale de la fonction publique au printemps, l'ex-NPA sur les sommets alternatifs. Quant à moi, je suis intervenu en soulignant que face au tableau très noir de la situation dressé par le responsable, il y avait un point d'appui, c'est le fait que les organisations issues du mouvement ouvrier (Syriza, PASOK, KKE...) disposent d'une majorité absolue en voix aux dernières élections législatives. Dès lors, j'ai posé la question : la responsabilité du mouvement syndical n'est-elle pas d'agir, d'intervenir pour que se réalise le Front unique entre Syriza, le PASOK, le KKE... pour défaire le gouvernement bourgeois et porter au pouvoir un gouvernement du front unique qui s'attacherait à arrêter le programme des privatisations, annuler les licenciements de fonctionnaires, tout en précisant que ce n'était pas à moi de définir le contenu de ce programme ? Cette intervention est une des seules à avoir reçu quelques applaudissements, sans doute parce que la seule à ouvrir une perspective positive. Le représentant d'Adedy a dû répondre précisément à cette intervention : il a prétendu qu'en Grèce ce n'était pas comme en France, le mouvement syndical intégrant des forces telles que Nouvelle Démocratie, il n'était pas possible que les syndicats prennent une telle position ; il s'est également réfugié derrière le PAME (la fraction syndicale du KKE), sa politique de division systématique pour déclarer la politique de Front unique irréalisable.

Un dernier mot sur la CGT-Finances Publiques: sa direction nationale vient de sortir un tract qui condamne les orientations du rapport Pêcheur qui « rejoignent celles de la ministre Lebranchu pour la conduite de l'agenda Fonction publique : individualisation de la gestion, adaptation des statuts aux restructurations, développement de la mobilité forcée, dénonciation des prétendues rigidités du statut ». Ce tract condamne le rapport « sur l'affectation et la mobilité des fonctionnaires sur le territoire » rendu le 22 octobre. Il s'agit d'un faux-semblant car la responsabilité incombe en la matière à l'UGFF.

C'est à l'UGFF de se prononcer contre le rapport Pêcheur, contre le rapport sur l'affectation et la mobilité, contre l'agenda social Fonction publique et d'en tirer les conséquences en rompant le dialogue social sur l'agenda social Fonction publique, ce que évidemment la direction de la CGT-Finances publiques se garde bien de demander. En fait, la posture pseudo radicale de la direction CGT-Finances publiques lui permet d'occulter le fait que dans le champ d'activité qui est le sien, elle vient cet été de reprendre le dialogue social sur la démarche stratégique qui décline la politique de la MAP à la DGFIP.

Le 3 novembre 2013



Motion adoptée le 5 novembre par les professeurs du lycée Gabriel Fauré, Annecy

Les enseignants du lycée G. Fauré d'Annecy, réunis le 5/11/13, s'adressent aux directions syndicales enseignantes pour leur d'emander de rompre la concertation avec le gouvernement sur la réforme des décrets de 1950. Nous exigeons le maintien de notre statut.

Pour: 15: Contre: 0: Abstention: 0

Synthèse de l'intervention du courant Front Unique à la Commission administrative du SNCS-FSU du 15 novembre, une semaine avant le vote du budget 2014 à l'Assemblée nationale

Des universités au bord de la faillite

Un évènement de première importance vient de se produire : **une université, celle de Versailles-Saint Quentin, ne peut plus payer ses salaires.** Le gouvernement a concédé une avance de quelques millions- même pas une rallonge- pour payer les salaires... jusqu'en décembre 2013 ! Et ce, en échange d'un plan de restriction draconien : réduction de la masse salariale (les premières victimes seront les précaires), arrêt des créations de postes, gels d'emplois, réduction des charges de fonctionnement.

La même semaine, on a appris que le gouvernement avait décidé d'emprunter 5 milliards d'euros pour finir de renflouer les dettes du Crédit Lyonnais et que, quel que soit l'avenir de l'écotaxe, l'Etat versera 2 milliards d'euros dans l'escarcelle d'Ecomouv'!

Un gouvernement au service du capital ...

C'est une évidence, la crise du capitalisme s'approfondit et il s'agit pour le gouvernement d'œuvrer coûte que coûte au maintien et à la survie du capitalisme en faillite. Enseignement- de la maternelle à l'université-, santé, retraites, indemnités chômage, culture, tout les acquis sociaux, tout comme la recherche, doivent être sacrifiés pour renflouer les capitalistes, les banksters et les patrons qui licencient à tour de bras.

Le Crédit Impôt Recherche (CIR) est un exemple frappant, il atteindra presque 6 milliards d'euros pratiquement 2 fois le budg et du CNRS (3,4 milliards d'euros). Le premier profiteur c'est Sanofi Aventis, qui annonce qu'il ne découvrira plus de nouvelle molécule et ferme ses labos de R&D. Quoi de surprenant, il peut utiliser de plus en plus librement des labos de recherche publics!

Autre grand profiteur du CIR, le trust Total, qui en plus bénéficie d'un passe-droit pour l'appel a projet de l'Agence Nationale de Recherche (ANR) avec « son » chalenge (ARGOS – voir p 55 du plan d'action ANR). Pour lui c'est banco, 100% de réussite alors que les équipes de recherche des établissements publics, qui doivent répondre à ces appels d'offre pour se financer, devront se contenter d'un taux de réussite en dessous de 10%!

... qui poursuit avec zèle la politique de Sarkozy

Ainsi le gouvernement Hollande-Ayrault-Fioraso poursuit avec un zèle remarquable la politique élaborée par le précédent gouvernement. Et en tout point l'élève dépasse le maître.

Il poursuit le désengagement financier de l'État, organisé par la LRU (Loi des libertés et responsabilités des Universités, votée en 2007) et le transfert aux universités de la gestion financière avec le RCE (Responsabilités et Compétences Elargies) avec des dotations notoirement insuffisantes (comme « l'oubli » du GVT, Glissement Vieillesse Technicité).

La loi Fioraso, la nouvelle loi-cadre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ESR) votée en juillet, renforce cette logique d'autonomie financière avec l'obligation de fusions ou regroupements d'établissements publics et privés en y incluant, région par région, les organismes de recherche publics afin de réaliser des économies de fonctionnement à une échelle encore plus grande sur le dos de la Recherche et de l'Enseignement supérieur publics.

Un projet de budget 2014 qui annonce le pire

Ce budget qui rogne sur tout intervient dans un contexte où des économies drastiques ont déjà été réalisées. Des pans entiers de la recherche sont menacés. La direction du CNRS annonce un nombre de postes aux concours de recrutement pour les années à venir en chute libre. Partout les restructurations se succèdent pour s'adapter à la pénurie de moyens, les conditions de travail se dégradent à grande vitesse. Quant à l'enseignement supérieur, tout est prétexte pour alourdir la charge d'enseignement des enseignants-chercheurs ; l'annonce de la fermeture de l'antenne de Béziers et le tirage au sort comme moyen de sélection à l'entrée en 1ère année pour près d'un quart des étudiants est emblématique de la situation des universités. Mais une étape est en train de se franchir : c'est dans la masse salariale qu'il va falloir tailler avec le budget 2014!

La responsabilité des directions syndicales de l'ESR : donner une perspective centrale au combat contre le gouvernement, son budget et les plans de réductions budgétaires draconiennes qui en découlent

Dans son tract « L'Austérité n'est pas une fatalité ! » le SNESUP renvoie au niveau de chaque établissement l'organisation de l'action et ce « dès le 19 novembre, jour du vote à l'Assemblée nationale du projet de loi de finances 2014 »

Qui peut croire que c'est isolé, divisé, dans chaque établissement qu'on peut combattre efficacement le budget 2014 ? Qui peut croire qu'on pourra faire reculer ce gouvernement tout entier dévoué à satisfaire les besoins des capitalistes ? Qu'on pourra lui faire décrocher le moindre centime pour la recherche et l'enseignement supérieur publics sans le combattre ?

Les syndicats de l'ESR doivent jouer leur rôle et leur direction prendre la responsabilité qui leur incombe : organiser une manifestation centrale à l'Assemblée nationale au moment du vote de ce budget.

Le texte du SNESUP se conclut en appelant « solennellement les parlementaires à peser pour que d'autres choix budgétaires soient faits. » De quoi va-t-on convaincre les députés qui ont voté la loi Fioraso et tous les cadeaux aux patrons sans la moindre hésitation ?

En réalité, il faut les contraindre, contraindre les députés PS, PCF et PG à ne pas voter ce budget, exiger d'eux des moyens et des postes pour les organismes publics de recherche et pour les universités, car ils ont été élus CONTRE l'ancienne majorité UMP non pas pour continuer et aggraver la politique de Sarkozy, mais pour en finir avec elle.

Telle est la responsabilité des directions syndicales.

La création des Communautés d'université et d'établissement (CUE) : une étape décisive vers la dislocation du CNRS

La responsabilité du SNCS est directement engagée. En application de la loi Fioraso, les regroupements des universités par site, intégrant les établissements publics et privés, avancent à marche forcée. Bordeaux, Rennes, Saclay, Grenoble... partout où les Communautés d'université et d'établissement (CUE) se créent, la direction du CNRS y engage son organisme préparant son dépeçage. La logique de cette politique est clairement d'élargir à l'échelle des CUE, le processus de décentralisation et de territorialisation de la gestion des personnels engagé avec le RCE.

Les décrets d'application de la loi Fioraso en cours de préparation (voir plus loin) vont tous dans le même sens : effacer toutes frontières entre les corps de l'enseignement supérieur et ceux des organismes de recherche en vue de mutualiser pour préparer des réductions massives de postes.

Le rapport Pêcheur vient d'être publié. Il doit servir de base à la concertation engagée avec les directions syndicales dans l'objectif de préparer une loi qui, sous couvert de modernisation, veut en finir avec les garanties du statut de la Fonction publique. Ainsi, il prévoit notamment la remise en cause des catégories A, B et C, le développement de la mobilité interministérielle ainsi que la possibilité de déléguer les pouvoirs de gestion des personnels à un échelon déconcentré.

La responsabilité de la direction du SNCS est d'exiger l'arrêt immédiat du processus de mise en place de ces CUE et de contacter les autres syndicats de l'ESR pour porter ensemble cette exigence.

C'est l'inverse de ce qu'elle dit aujourd'hui en se bornant à « dénoncer l'opacité de la mise en place des CUE ». Comment dire plus clairement qu'elle ne remet absolument pas en cause la formation de ces CUE.

Mais avec la LRU, aggravée par la loi Fioraso, la responsabilité de leur mise en place est entièrement assumée par les conseils d'administration des universités, dans lesquels siègent majoritairement des représentants des syndicats dont le nôtre, le SNCS.

Comment combattre la mise en place de ces CUE si ce n'est en refusant de collaborer à leur mise en place, en refusant de participer aux conseils d'administration des universités qui le font ?

Qui fait le « sale boulot » d'application de la politique du gouvernement ?

Car, en effet, c'est là que se noue l'application de la politique gouvernementale.

Un syndicaliste du SNTRS-CGT de Montpellier témoigne le 10 octobre sur le site de Sauvons L'Université, sous le titre : « Une fois de plus soutenons Anne Fraïsse! » : Avec « ces mesures drastiques de restrictions, le conseil d'administration de l'UM3 fait le sale boulot de mise en application de la politique du gouvernement précédent poursuivi par celui de Fioraso-Ayrault-Hollande ».

Les propositions de restrictions pour 2014, incluant la fermeture de Béziers, ont été adoptées par le conseil d'administration, sur proposition des élus du SNESUP soutenus par ceux du SNCS, de l'UNEF, de la CGT. Ils ont fait de Fraïsse, la « courageuse » présidente de Montpellier III, leur porte-drapeau. Voici ce que dit de son action, l'IGEANR dans son rapport d'audit de ses finances :

« La mission estime que la nouvelle équipe présidentielle, menée par sa présidente Anne Fraïsse, a consacré une grande partie de son énergie à retrouver un équilibre budgétaire. Elle y est parvenue, en mettant en œuvre des mesures drastiques :

- mutualisation des heures de formation,
- paiement en HTD (heures TD) des enseignements dispensés devant des groupes inférieurs à 45 étudiants (la plupart des masters),
- diminution des crédits de fonctionnement des composantes,
- réduction de 150 à 110 agents les personnels contractuels. »

Alors pourquoi le gouvernement renoncerait-il à faire appliquer sa politique, ses restrictions budgétaires massives si dans les conseils d'administration, les représentants syndicaux acceptent de faire « le sale boulot » ??

Des projets de décret en cours de négociation avec les directions syndicales

La loi Fioraso votée, plusieurs projets de décret d'application sont en cours de discussion avec les directions syndicales de l'ESR. Forte du soutien tacite des directions syndicales qui se plient entièrement au cadre qu'elle leur fixe, Fioraso a le champ libre. Ces projets sont tous taillés dans la même veine : reprendre les « réformes » de Sarkozy en les aggravant :

- projet de décret du statut des Enseignants-Chercheurs qui reprend l'intégralité du décret Pécresse de 2009 et élargit les possibilités de mutualisation des services entre les établissements des CUE;
- projet de décret sur la PES (Primes d'Excellence Scientifique), rebaptisé PEDR, avec toujours comme objectif d'inciter les chercheurs à aller enseigner à l'université ;
- projet de décret sur l'évaluation, avec l'AERES transformé en Haut Conseil de l'Evaluation qui aura la haute main sur l'évaluation non seulement des unités et mais aussi sur l'évaluation individuelle de tous les personnels.

Tous ces projets englobent les personnels du CNRS et de l'enseignement supérieur et s'inscrivent vers le même objectif : faire disparaître les spécificités du statut des personnels, et tout particulièrement celui de chercheurs à temps plein. Ils mènent à une compétition généralisée, à l'individualisation des salaires, des moyens, des services.

La responsabilité du SNCS est de les dénoncer pour ce qu'ils sont et d'exiger le retrait de ces projets de décrets et, en conséquence, de refuser de participer à ces concertations qui ont pour seul but : les faire avaliser par les représentants syndicaux.

Mais à la veille du vote du budget, la responsabilité première des directions syndicales de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, est aujourd'hui vu les échéances et parce que la question des moyens financiers est au cœur des problèmes, le combat contre le budget 2014.

La responsabilité qui leur incombe est d'ouvrir la perspective d'un combat central et national.

Motion présentée par le courant Front unique à la CA du SNCS-FSU

A bas le budget 2014! A bas les coupes budgétaires à l'université et dans la recherche publique!

Manifestation à l'Assemblée nationale pour exiger des postes et des moyens

Avec le budget, en cours d'adoption à l'Assemblée nationale pour 2014, le pire se prépare, déjà une première université a dû quémander une avance pour payer les salaires... jusqu'en décembre. Il intervient dans un contexte ou dans la recherche, et particulièrement à l'université, des économies drastiques ont déjà été réalisées.

- des pans entiers de la recherche sont menacés ;
- les laboratoires, les établissements ne cessent d'être restructurés, d'être regroupés pour fonctionner à moindre coût, les services techniques disparaissent ou sont réduits à la portion congrue alors que les tâches administratives explosent, les conditions de travail se dégradent à grande vitesse;
- le financement récurrent disparaît, et pour suppléer à cette pénurie de financement, les chercheurs et enseignantschercheurs doivent se soumettre au bon vouloir des pourvoyeurs de contrats en répondant aux appels d'offre, système qui a provoqué développement fulgurant des emplois précaires ;
- la direction du CNRS annonce un nombre de postes aux concours de recrutement pour les années à venir en chute libre ;
- à l'université, les postes vacants et une grande partie des 1000 emplois créés en 2013 sont gelés, de nombreux emplois de contractuels ne sont pas reconduits, les services des EC sont alourdis par le déclassement en heure TD des cours dispensés devant des groupes aux effectifs inférieurs à un seuil qui ne cesse de croître, les étudiants sont sous-encadrés et les TD surchargés, des options et des filières sont fermées, des sites délocalisés sont menacés de fermeture...

La mise en place des CUE (Communauté d'universités et d'établissement), dans lesquelles le CNRS est intégré, région par région, sera le cadre propice à des restrictions budgétaires à une échelle encore plus grande.

Cette situation est inacceptable!

Le budget 2014 sera soumis au vote de l'Assemblée nationale, la semaine prochaine. La CA du SNCS se prononce en faveur d'une manifestation nationale massive à l'Assemblée nationale au moment du vote de ce budget.

Elle mandate le BN pour contacter les autres syndicats de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le SNESUP, l'UNEF, la CGT,... pour y appeler dans l'unité et exiger de la majorité PS-PCF-PG à l'Assemblée nationale :

- de refuser de voter le budget 2014!
- des postes et des moyens pour la recherche publique et les universités !

Pour: 3; Contre: 10; Abstention 4; Refus de vote: 2



Adresse des instituteurs de l'école A. Dumas. Courbevoie (92)

Abrogation du décret "rythmes scolaires"!

La réforme dite « des rythmes scolaires » dégrade considérablement les conditions de travail des enseignants, sans améliorer celle des élèves.

La grande majorité des enseignants s'est prononcée pour son abrogation. Il y a maintenant urgence : la responsabilité de la direction du SNUipp-FSU (ainsi que celle du se-Unsa) est d'être la porte-parole des enseignants et pour cela, elle doit se prononcer clairement pour l'arrêt immédiat de cette réforme et l'abrogation du décret Peillon.

(Cette adresse était signée par 15 instituteurs de l'école au moment où nous bouclons le numéro de ce bulletin ; elle est à ce jour reprise dans plusieurs écoles du département.)

